



RAPPORT
ANNUEL
2016

CENTRE
FRANÇAIS DES
FONDS ET
FONDATIONS

CFE

CENTRE FRANÇAIS
DES FONDS
ET FONDATIONS

CHIFFRES-CLÉS 2016

303

ADHÉRENTS DONT

48

NOUVEAUX ADHÉRENTS

25

ÉVÈNEMENTS ORGANISÉS
PAR LE CENTRE

6

PARTICIPATIONS DU CENTRE
À DES COLLOQUES À L'ÉTRANGER

22

À DES COLLOQUES ET RÉUNIONS

229 600

VISITEURS UNIQUES
DU SITE INTERNET

2

VOYAGES D'ÉTUDES

2

SÉMINAIRES
DONT UN INTERNATIONAL



Sommaire

4 AVANT-PROPOS

6 ILS FONT VIVRE LE CENTRE

12 LE PROJET STRATÉGIQUE 2016-2021

14 LES PLAIDOYERS

18 L'AGENDA DU CENTRE FRANÇAIS DES FONDS ET FONDATIONS EN 2016

20 LES CERCLES ET THÈMES

22 LES OBSERVATOIRES DES FONDATIONS

30 LES ACTIONS 2016

36 LES PUBLICATIONS EN PARTENARIAT

37 PUBLICATIONS 2016

38 LE RAYONNEMENT DU CFF EN FRANCE ET À L'ÉTRANGER

40 LA COMMUNICATION DU CENTRE

42 RAPPORT FINANCIER 2016

47 REMERCIEMENTS

Un nouvel horizon stratégique !



2016 marque l'adoption d'un nouveau cadre stratégique pour le CFF à l'horizon 2021 avec cinq grands axes stratégiques issus d'un véritable travail collectif mis en œuvre dès 2015 :

- 1. Animer la communauté des fonds et fondations pour partager leurs enjeux et favoriser une meilleure connaissance des acteurs.**
- 2. Stimuler le développement du secteur et défendre ses intérêts auprès des pouvoirs publics.**
- 3. Affirmer la place, la spécificité et les compétences des fonds et fondations.**
- 4. Encourager les bonnes pratiques et contribuer à structurer et à professionnaliser le secteur.**
- 5. Identifier les opportunités et encourager les actions innovantes.**

Ces axes reflètent les enjeux clés de notre secteur qui doivent être partagés, mutualisés et portés par l'équipe du CFF, en première ligne, et par l'ensemble de nos membres. Notre priorité est bien de faire connaître les spécificités et la plus-value des fonds et fondations dans le cadre de nos enjeux sociétaux. La décision d'adopter pour la première fois au sein du CFF, une Charte d'Adhésion, affirme le souhait de placer nos valeurs partagées comme socle de notre démarche collective.

Ensemble avec tous nos membres et l'équipe du CFF, nous voulons porter un plaidoyer au bénéfice de l'Intérêt Général et renforcer la capacité globale d'action du secteur des fonds et fondations dont la diversité est une richesse.

Un plaidoyer en faveur de l'Intérêt Général

Notre secteur vit un moment clé de son évolution, dans un contexte politique en mutation où les besoins économiques, sociaux et environnementaux sont élevés et demandent une adaptation des capacités des acteurs publics et privés. La multiplication des statuts, l'apparition de nouveaux acteurs dans la sphère de l'intérêt général et l'hybridation des différents secteurs de la philanthropie, de l'ESS ou des partenariats publics-privés rendent nécessaire de renforcer le positionnement et la reconnaissance de notre secteur par la promotion des spécificités des fonds et fondations dans leurs missions au service de l'intérêt général.

Il est dans l'intérêt de notre secteur de réaffirmer que l'appellation « fondation » induit la poursuite d'une mission exclusive d'intérêt général, par opposition à celle d'intérêt privé. Dans ce cadre, le CCF estime que la détention patrimoniale d'une entreprise par une fondation doit bien constituer un moyen au service d'une mission d'intérêt général et non une mission en soi. De même, la gestion des titres doit demeurer patrimoniale et non active car comment garantir, dans le cas contraire, qu'il n'y ait pas d'intérêts particuliers, qui de fait viendrait remettre en cause le cadre fiscal ? La modification qui en résulterait aurait forcément un impact sur l'ensemble des acteurs de l'Intérêt Général en les détachant de la règle d'une gestion désintéressée et non-lucrative.

Membre de la famille de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS), le CFF porte la voix des fondations, la seule famille dédiée exclusivement à l'intérêt général au sein des différentes instances prévues par la loi (CSESS – ESS France – CNCRESS, les CRESS, le HCVA et le CESE). Notre souhait est d'approfondir et de dynamiser les relations avec les autres familles de l'ESS afin de co-construire des actions complémentaires, respectueuses des spécificités propres à chacun et permettant d'innover ensemble face aux enjeux sociétaux.

Des actions qui reflètent la diversité de nos membres

2016 a vu l'adhésion de 50 nouveaux membres, des fonds et des fondations représentatifs de tous les domaines d'activités de l'intérêt général. Notre Conseil d'Administration (CA) a été renouvelé avec l'élection de trois nouveaux administrateurs : la Fondation Partage et Vie représentée par Catherine Schwartz, la Fondation Michelin représentée par Philippe Legrez, la Fondation SNCF représentée par Marianne Eshet. La mise en place pour la première fois en 2016 de réunions d'un Bureau entre les réunions de CA permet de suivre de façon régulière avec l'équipe exécutive du CFF, l'avancement de notre stratégie et de nos priorités. Sous la direction de notre déléguée générale, Béatrice de Durfort, toute l'équipe du CFF est animée d'un grand désir de permettre à tous les membres de trouver au sein du CFF, une écoute, du conseil, des orientations, des recommandations et de la mise en réseau. Parmi tous les événements et réunions organisées par le CFF, signalons le 1er octobre, date récemment désignée en Europe pour mettre en avant l'action des fonds et fondations européennes.

La structuration de groupe de fonds et fondations, liés au CFF, permet à certains de nos membres de se retrouver par typologie de fonds ou fondations, par thématique ou par zone géographique. Ainsi, le groupe des fonds et fondations Auvergne Rhône-Alpes rassemble aujourd'hui plus d'une cinquantaine de membres qui se retrouvent trois à quatre fois par an chez l'un des leurs pour une présentation d'activités et un échange d'informations. Le groupe Education est l'un des plus organisés parmi les groupes thématiques animés par le CFF. De même, le développement du collectif « Un Esprit de Famille » favorise la synergie entre fonds et fondations familiales, en lien avec le CFF. Si le rôle du CFF est bien d'organiser des réunions thématiques lorsqu'elles sont souhaitées par plusieurs de ses membres, il doit pouvoir aussi favoriser le développement d'initiatives entre fonds et fondations, tout en restant connecté à chacune d'entre elles. Être un réseau qui met en connexion différents réseaux de fonds et fondations est une mission du CFF qui va probablement s'affirmer davantage compte tenu de la croissance de notre secteur et de la nécessité d'un collectif fort pour promouvoir nos intérêts communs, au-delà des spécificités de chacun. Il est de la responsabilité de tous les membres de partager l'information et de transmettre les connaissances pour que le CFF soit en mesure d'avoir la capacité à faire connaître à tous, le plus grand nombre d'initiatives et d'actions en cours. Être au cœur des réseaux des fonds et fondations pour favoriser l'échange de connaissances et encourager les initiatives est bien l'une des actions majeures du CFF ! Et cela bien au-delà de nos frontières, grâce à des réseaux européens tels que DAFNE ¹ et l'EFC ² ainsi que de nombreux autres réseaux internationaux qui ne cessent de s'accroître en termes d'actions et d'influence compte tenu du rôle croissant de la philanthropie.

Nous le savons, la diversité de nos fonds et fondations fait la richesse de notre secteur que le CFF met en valeur tout au long de l'année auprès de nos partenaires publics et privés. Chaque fonds et fondations apporte au sein du CFF, ses convictions, ses actions territoriales et internationales, ses pratiques et ses questionnements sur un secteur en pleine évolution. Petits ou grands, bretons, lillois ou toulousains, acteurs de l'éducation, de l'insertion, de la santé, de la culture ou de l'environnement, les adhérents du CFF se retrouvent autour d'un enjeu commun, celui de l'Intérêt Général.

Au-delà de votre implication dans des actions diverses pour l'Intérêt Général, votre engagement au CFF marque votre intérêt pour faire progresser ensemble notre capacité d'action et notre intelligence collective afin de faire face aux enjeux sociétaux actuellement en pleine transformation.

Merci à tous nos membres pour leur adhésion au Centre Français des Fonds et Fondations ; aux administrateurs pour leur implication dans la gouvernance et à toute l'équipe pour les actions entreprises avec conviction en 2016

Benoît Miribel
Président

1. Donor And Foundations Network in Europe (DAFNE)

2. European Foundation Center (EFC)

Les adhérents

303

Le Centre Français des Fonds et Fondations (CFF) réunit plus de 303* fonds et fondations : distributives ou opérationnelles, familiales ou d'entreprise... chacune y trouve sa place ! Le dénominateur commun étant bien sûr la mission d'intérêt général. C'est cette richesse qui fait la force et la valeur ajoutée du Centre Français des Fonds et Fondations..

* Membres adhérents et associés

Qui sont-ils ?

Nos adhérents sont répartis sur tout le territoire.

À l'écoute des problématiques de terrain, le Centre a mis en place des groupes de travail régionaux afin de partager avec tous ses membres. Lyon, Angers, Bordeaux, Marseille, Montpellier, Annecy, Lille...

Autant de lieux de rencontres pour accompagner les fondations partout en France.

Des adhérents de tous les statuts juridiques

Le Centre Français des Fonds et Fondations réunit tous les statuts juridiques de fondations qu'il accompagne dans leurs évolutions. En 2011, ce sont les fonds de dotation qui ont rejoint les adhérents du Centre.

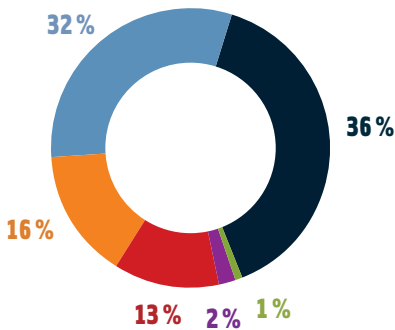
Nombreux à avoir répondu à notre invitation, ils représentent aujourd'hui 16% de nos membres.

Des adhérents qui agissent dans tous les domaines de l'intérêt général

Une des spécificités du Centre est la diversité des sujets qui y sont traités : culture, habitat, éducation, alimentation, santé, climat...

Les fondations réunies par le Centre Français des Fonds et Fondations œuvrent sur des thématiques extrêmement diversifiées. Cette pluralité de sujets enrichit les échanges et participe à la vitalité des débats.

Répartition des membres adhérents par statut juridique



Fondations reconnues d'utilité publique
Fondations abritées
Fonds de dotation
Fondations d'entreprise
Fondations de coopération scientifique
Fondations partenariales

Qui sont les nouveaux adhérents 2016 ?

1 % for the planet France
Fonds de dotation ADIFE
Fondation de l'Œuvre d'Orient
Fondation Alauda
Fondation Archambault
Fondation des Epiniers
Fondation Ditumba
Fondation Famille et Solidarité
Fondation Ilot Avenir
Fondation Lazare
Fondation Pro Bice France
Fondation STREGO
Fondation Talitha
Fondation Terre Solidaire
Fondation Yara les nouveaux constructeurs
Fonds de dotation le College
FRCP - Fondation pour la recherche sur le Cancer de la prostate
Alzheimer Prevention in Occitania and Catalonia
Association Savoir Apprendre
Fondation Acted
Fondation Amis Médecins du Monde
Fondation d'Entreprise Frances
Fondation PDC Partnership for dengue control
Fonds de dotation Bird and Bird
Fonds de dotation Les Ateliers du Bocage
Fonds de dotation Cercle du Mona Bismark American Center
Fondation Arceal
Fondation Fourvière
Institut René Goscinny
Fondation Vivre Debout
Fondation April
Chœur à l'ouvrage
Fondation APICIL
Fondation du Caoutchouc FDCA
Green Link
Fonds de dotation Compagnie Fruitière
Fondation Paris Habitat
Fondation Avril
Fondation d'entreprise Crédit Agricole Nord de France
Fondation RATP
Fondation Agir pour l'Audition
Fondation Médecins sans frontières
Fondation de l'avenir
Fondation Georges Boissel
Fondation Thalès
Institut du cerveau et de la moëlle épinière (ICM)

Le Conseil d'administration

Bureau

Président

Benoît Miribel
Vice-président,
Partnership for Dengue Control

Vice-présidentes

Michèle Guyot-Rose
Vice-présidente,
Fondation Hippocrène

Catherine Monnier
Déléguée générale,
Fonds Adie pour
l'entrepreneuriat populaire

Blandine Mulliez
Présidente,
Fondation Entreprendre

Trésorier

Eric Ponsonnet
Directeur général
de l'administration,
Fondation INSEAD

Trésorière adjointe

Miren Bengoa
Déléguée Générale,
Fondation Chanel

Secrétaire générale

Marie-Stéphane Maradeix
Déléguée générale,
Fondation Daniel et Nina Carasso

Guillaume d'Andlau
Président,
Fondation Passions Alsace

Philippe Rose
Directeur des ressources
Apprentis d'Auteuil

François Dupré
Directeur général,
Fondation Arc

Philippe Legrez
Directeur général,
Fondation d'entreprise Michelin*

Eléonore de Lacharrière
Déléguée générale,
Fondation Culture et Diversité

Delphine Lalou
Secrétaire Générale,
Fondation AG2R La Mondiale

Catherine Le Gac
Présidente,
Fondation Macif

François Content
Président du directoire,
Fondation Partage & Vie *

Marianne Eshet
Déléguée générale,
Fondation SNCF *

* Fondations élues en 2016

Réunions 2016

Assemblée générale
1er Juin 2016

Atelier des Fondations
4,5 et 6 Juillet 2016

Journée des Fondations
1er Octobre 2016

4 départs

Fondation Caritas
Fondation de France
Fondation Mérieux
Institut Pasteur

4 arrivées

Fondation Partage et Vie
Fondation d'entreprise Michelin
Fondation SNCF
Fondation Partnership for Dengue Control

L'équipe du Centre Français des Fonds et Fondations

Permanents



Béatrice de Durfort
Déléguee générale



Suzanne Gorge
Secrétaire générale



Anca Ilutiu
Responsable
du Pôle Juridique,
Affaires publiques
et Innovation



Anne-Sophie François
Responsable
communication
et administration



Anne Fleury
Responsable
programmes



Agnès Lamy
Responsable
du Cercle éducation



Liana Villedieu
Assistante
administrative



Erika Trowe
Chargée de mission
Administration
et Vie du réseau



Ivan Tudor
Chargé de mission
Fondations et Climat

Bénévoles



Agnès Lamoureux
Expert communication



Michèle Hannyoy
Expert enseignement
supérieur et recherche



Thérèse Laval
Expert Fiscalité



Sandrine Maisano
Expert stratégie
d'entreprise

Remerciements

En 2016, nous avons bénéficié de l'énergie de Marie de Franclicu, Flora Demaegdt, Justine Louergue et Lucas Ivernel que nous remercions chaleureusement pour leur aide précieuse en cette année intense.

Tout début 2017, c'est Timothée Simonnet qui nous a rejoints pour pallier l'absence d'Anne-Sophie François, sur le point d'accueillir à son tour un nouveau-né.



34 bis, rue Vignon

En 2012, lorsque le Centre Français des Fonds et Fondations s'est installé au 34bis rue Vignon, nous avons imaginé la création d'une « maison des fondations ». Ce lieu réunirait différentes structures témoins de la diversité du secteur de l'intérêt général. Sa proximité, géographique comme d'intérêt, avec d'autres acteurs du secteur, en ferait un lieu de référence pour l'univers de la philanthropie.

Ce sont d'abord les Fondations Paristech, Fact et l'Arc qui, en s'installant dès 2013 au 2^e étage du 34 bis, ont apporté leur pierre à l'édifice. En 2015, c'est Finansol, acteur important de l'économie sociale et solidaire, qui a investi le 5^e étage et impulsé, avec le CFF, la création du *Illab* – laboratoire de recherche sur l'innovation sociale – et son implantation dans ses bureaux. Enfin, l'arrivée de la chambre française de l'ESS en 2016, dont le CFF est membre fondateur, a permis d'installer plus encore la réflexion sur l'ESS au sein de ce projet. Quatre ans après l'arrivée du CFF au 34 bis rue Vignon, ce qui n'était au départ qu'un projet ambitieux, semble avoir initié un mouvement qui a permis d'installer en un lieu pérenne et identifié de tous, les réflexions sur le secteur de l'intérêt général. Il nous reste encore quelques étages à conquérir !

Les Partenaires

Chaque année, fondations et entreprises s'engagent à nos côtés afin que nous puissions continuer à développer des programmes et à faire émerger de nouveaux projets.

Leur soutien est aujourd'hui essentiel pour assurer la réalisation de nos missions.

Les partenaires du développement du Centre

Le Centre Français des Fonds et Fondations remercie chaleureusement les partenaires engagés qui contribuent au développement de l'Association.

- After-FACT
- Fondation Apprentis d'Auteuil
- Fondation Bettencourt Schueller
- Fondation Daniel et Nina Carasso
- Fondation de France
- Fondation pour l'université de Lyon

Les partenaires projets

Le Centre Français des Fonds et Fondations collabore avec des partenaires fidèles qui appuient le Centre dans la réalisation de ses projets.

- Fondation François Sommer
- Fondation Macif
- Fondation d'entreprise Michelin
- Fondation BNP Paribas
- Fondation groupe ADP
- Fondation PSA Peugeot-Citroën
- Fondation d'entreprise groupe EDF
- Fondation Rexel
- Fondation d'entreprise AG2R la Mondiale
- Fondation Culture et Diversité
- Fondation Pierre Bellon
- Fondation Alpha Omega
- Fondation HSBC
- Fondations Rothschild
- Fondation Entreprise et Réussite Scolaire
- Fondation Robert Abdesselam
- KPMG
- Crédit Coopératif
- Fondation Hippocrène
- Fondation SNCF
- Fondation INSEAD
- DAFNE (Donors and Foundations Network in Europe)
- BPCE
- After-FACT
- Fondation Apprentis d'Auteuil
- Fondation Bettencourt Schueller
- Fondation Daniel et Nina Carasso
- Fondation de France
- Fonds Barbieux
- Institut Pasteur
- Fondation pour l'université de Lyon
- Banque transatlantique
- Crédit Coopératif
- Fondation Mérieux
- Fondation Henriette Anne Doll

Nous tenons également à remercier les fondations qui, à Paris et en région, ont accueilli les événements du Centre français des Fonds et Fondations, en particulier l'Institut Pasteur qui accueille chaque année notre assemblée générale, l'OMEM, la Fondation Mérieux ainsi que la Fondation Gulbenkian et le CESE qui nous ont accueilli dans le cadre des rencontres des différents groupes et cercles.

Nous remercions aussi la Fondation Accenture qui, dans le cadre du programme « Reconnaissance des métiers », met à disposition un consultant en mécénat de compétences pour nous accompagner sur la méthodologie et le calendrier.

Les soutiens financiers des Fondation Daniel et Nina Carasso et Fonds Barbieux

La Fondation Carasso engagée auprès du CFF dans sa réflexion stratégique

Depuis 3 ans, la Fondation Daniel et Nina Carasso accompagne le développement du Centre Français des Fonds et Fondations. Non seulement, elle participe au Conseil d'administration du Centre, mais encore, elle lui apporte une subvention triennale qui vient d'être renouvelée pour la période 2017-2019. Au-delà de ce soutien structurel, Marina Nahmias, présidente de la Fondation Carasso, a souhaité accompagner le CFF dans sa réflexion stratégique, en cofinçant avec le Fonds Barbieux, le travail porté par le cabinet EY. La Fondation Daniel et Nina Carasso, quoique jeune, est elle-même au cœur d'une réflexion stratégique qui l'amènera à ouvrir de nouvelles pistes dans le cadre d'un plan quinquennal. Cet exercice est primordial pour toute organisation afin de s'adapter aux évolutions de la société tout en préservant ses valeurs.

Marie-Stéphane Maradeix
Déléguée Générale,
Fondation Daniel et Nina Carasso

Le soutien du Fonds Barbieux

Le Fonds Barbieux est très heureux d'avoir accompagné, avec la Fondation Daniel et Nina Carasso, le Centre Français des Fonds et Fondations sur l'établissement et la mise en action de son plan stratégique.

Après 14 années d'existence, le Centre a vu évoluer sa gouvernance par la passation du fondateur Francis Charhon au nouveau président Benoit Miribel; le conseil d'administration a évolué et un bureau a été créé, regroupant des acteurs engagés, tous représentants de la diversité du secteur de l'intérêt général. Nous sommes convaincus qu'avec l'équipe du Centre, la gouvernance doit se réapproprier les actions menées, s'aligner sur les besoins actuels du secteur, et co-construire l'avenir avec les adhérents.

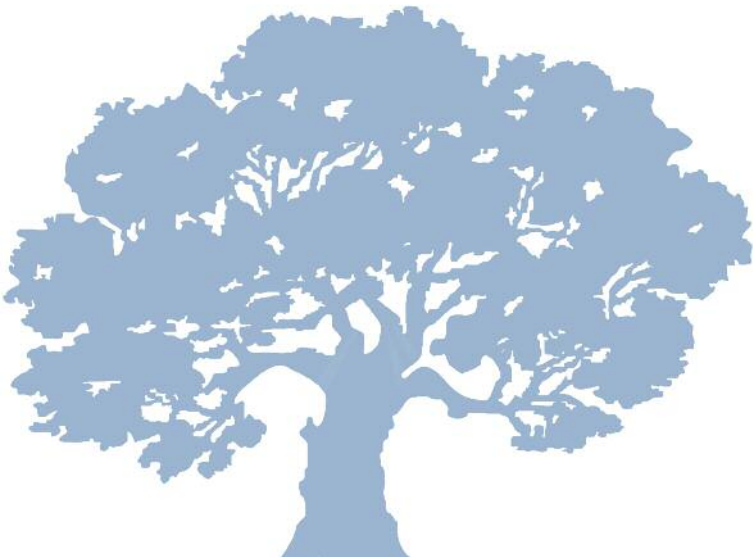
Il nous semblait donc important de soutenir ce travail à un moment charnière, alors que le secteur de la philanthropie traverse une période très mouvante.

Aussi, le Centre Français des Fonds et Fondations a pris sa place d'expert auprès des instances dédiées : l'ESS-France, le conseil supérieur de l'ESS, le CESE, l'HCVA voire l'Impact Invest Lab.

En tant que philanthropes engagés, nous avons à cœur de permettre à chacun d'agir avec sérénité sur son territoire, surtout lorsqu'il est défendu et bien représenté.

Nous nous réjouissons également de l'écriture d'une charte de valeur et d'éthique que le Centre partage avec ses adhérents, qui permettra de former une grande famille de cœur et de sens.

Fonds Barbieux



Les orientations stratégiques

PREMIÈRES RÉALISATIONS

ANIMER

la communauté des fonds et fondations pour partager leurs enjeux et favoriser une meilleure connaissance des acteurs

Organiser des temps forts communs

- Atelier des Fondations à Annecy « Tracer sa route dans un monde en mouvement – Repères et stratégies d’action »
- Conférence annuelle
- Rencontres des nouveaux adhérents
- 2^e édition de la Journée des Fondations

Partager les connaissances

- Site Internet du Centre Français des Fonds et Fondations
- Déjeuners du Club
- Fiches pratiques et mailing
- Informations juridiques et fiscales



Soutenir l’animation du réseau des fonds et fondations dans les territoires

En 2016, le Centre français des Fondations a développé ses actions dans les territoires, réunissant et rencontrant les Fonds et les Fondations en région, à travers l’organisation de conférences, voyages d’études et tables rondes.

- 19^e Rencontre des Fondations Rhône-Alpes
- Voyage d’étude Economie Sociale et Solidaire dans les Hauts de France « L’expérience philanthropique et l’ESS dans le Nord de la France, du Familistère de Guise à la Chartreuse de Neuville. »
- Réunion des Fondations du Sud à l’institut St Pierre
- Rencontre des Fondations Rhône-Alpes Conférence « Mécénat et Territoire »

STIMULER

le développement du secteur et défendre ses intérêts auprès des pouvoirs publics

Être force de proposition pour favoriser le développement du secteur

- Livre Blanc : 10 propositions

Défendre les intérêts des fonds et fondations auprès des pouvoirs publics, en réaction à des évolutions

- Groupes de travail techniques (ISF / CER / Territorialité)
- Rencontres avec les politiques, les candidats aux présidentielles, les ministères ...

AFFIRMER

la place, les spécificités et les compétences des fonds et fondations au service des missions d’intérêt général

Valoriser les spécificités métiers et savoir-faire

Groupe Next Gen - Valoriser les compétences et les parcours de carrière

Comité d’experts – Accueillir et former les nouveaux arrivants

- Contribution à l’étude « Panorama des Fondations & des fonds de dotation créés par des entreprises mécènes » EY / Les Entreprises pour la Cité
- Contribution à la « 2^e étude sur les rémunérations individuelles dans les organisations d’intérêt général » TASTE-DELOITTE

Analyser et partager la contribution

- Rédaction et diffusion de la newsletter, alimentation du site internet, animation des réseaux sociaux
- Rédaction du Livre Blanc
- Représentation au DAFNE (Donors and Foundations Network in Europe)

ENCOURAGER

les bonnes pratiques et contribuer à structurer et professionnaliser le secteur

Mise en place d’une charte d’adhésion

Inscrire et promouvoir les fondamentaux des fonds et fondations dans un contexte d’hybridation des acteurs

- Cycle de formations, en partenariat avec Reihoo
- Accompagnement et conseil auprès des porteurs de projets

Susciter le travail collaboratif et l’innovation

- Première rencontre des fondations d’entreprise européennes à l’ INSEAD – Fontainebleau
- Participation à l’élaboration du « Kit pratique sur l’accompagnement associatif à destination des Fondations » en partenariat avec le Rameau

IDENTIFIER

les opportunités et encourager les actions innovantes des fonds et fondations

Alimenter la réflexion des adhérents à partir des expériences françaises, européennes et internationales

- DAFNE Winter Meeting, Vaduz (Liechtenstein) “Sharing our Learning”
- DAFNE Summer Meeting, Amsterdam (Pays Bas)
- Voyage d’étude aux États-Unis Détroit – Dearborn – Chicago « Renouveau, intégration, philanthropie et culture »

Produire de la connaissance et de l’expertise sur des thématiques d’avenir du secteur et de l’intérêt général

- « Les Fonds et Fondations agissant pour l’éducation (0-16ans) – État des lieux en 2015 »
- Question de Fonds n° 3 : « Fondations et Climat »
- Comptes-rendus de réunion
- Impact Invest Lab

Les plaidoyers

Le Centre Français des Fonds et Fondations s’attache à sensibiliser les élus et décideurs publics aux enjeux propres aux fonds et fondations : une action indispensable pour faire progresser la reconnaissance de notre secteur et assurer un environnement favorable à son développement !

En 2016, les nombreux échanges qui ont eu lieu avec nos adhérents ont témoigné de vives préoccupations au sujet du plaidoyer, notamment face à la transformation du secteur. Cette année a donc été placée sous le signe du plaidoyer qui a énormément mobilisé les différents relais actifs du Centre. Nos équipes d’abord – tant gouvernance que salariés – qui ont mobilisé leurs ressources et leur temps pour construire des argumentaires solides et permettre au CFF d’être entendu.

Les représentants du Centre ensuite qui, au sein des différentes instances (Conseil Supérieur de l’Economie Sociale et Solidaire, ESS France, Conseil Economique, Social et Environnemental – CESE, Coordination Générosités, Impact Invest Lab - IILab), ont brillamment défendu les intérêts du secteur et permis le développement de certaines mesures clés de notre plan stratégique 2016-2021, dont voici un bref état des lieux.

Retrouvez en détails toutes les actualités relatives au plaidoyer sur notre site internet.

Cercle Restreint

A la suite du rapport sur la notion fiscale de cercle restreint remis à Manuel Valls par Yves Blein, député du Rhône, une instruction fiscale redéfinissant la notion de « cercle restreint » a été publiée par Bercy à l’été 2016.

Le Centre Français des Fonds et Fondations, qui avait été auditionné par le député Yves Blein le 11 février 2016, s’est réjoui qu’une grande partie des problématiques soulevées et des préconisations formulées lors de son audition aient été reprises par le rapport comme par l’instruction ayant suivi.

Ainsi, est désormais considéré comme fonctionnant au profit d’un cercle restreint de personnes un organisme poursuivant les « intérêts particuliers d’une ou plusieurs personnes clairement individualisables, membre(s) ou non de l’organisme ».

Afin de déterminer si un organisme fonctionne au profit d’un cercle restreint de personnes, il conviendra de recourir à un faisceau d’indices permettant d’appréhender concrètement la mission que s’est fixé l’organisme ainsi que le public bénéficiaire réel de ses actions.

L’instruction apporte ainsi plusieurs éléments de clarification importants, en précisant :

- que la circonstance qu’un organisme rassemble des personnes liées par l’appartenance à un groupe déterminé ne permet pas de présumer qu’il fonctionne au profit d’un cercle restreint de personnes, dans la mesure où cette circonstance ne préjuge pas des bénéficiaires des actions menées par cet organisme. Ainsi, lorsque le champ d’intervention de l’organisme est déterminé en fonction d’un état, par exemple de vulnérabilité, lié notamment à la santé, l’âge, le sexe, la nationalité, l’orientation sexuelle ou l’appartenance religieuse, et que cet état est en lien avec l’objet de l’organisme, l’existence d’un cercle restreint n’est, en principe, pas caractérisée ;

- qu’il s’agit de déterminer le public visé par les activités de l’organisme au regard de sa mission, sans considération du nombre de ses bénéficiaires réels ;

- que le seul fait qu’un organisme agisse dans ou en faveur d’une zone géographique limitée ne conduit pas nécessairement à considérer qu’il fonctionne au profit d’un cercle restreint de personnes ;

- que les associations œuvrant pour la mémoire combattante menant, auprès d’un large public, notamment dans le cadre du « devoir de mémoire », de la formation civique des jeunes, de la diffusion d’un message en faveur de la paix et des actions concrètes destinées à maintenir le souvenir du sacrifice de leurs morts (par exemple, érection d’un monument aux morts) ne seront pas considérées comme agissant au profit d’un cercle restreint de personnes.

Instauration d’un crédit d’impôt de taxe sur les salaires (CITS) au bénéfice des fondations reconnues d’utilité publique (FRUP)

Le Premier Ministre avait annoncé, vendredi 7 octobre 2016, son intention de créer un crédit d’impôt pour le secteur associatif. Il s’agissait d’alléger le coût du travail pour ces structures qui, dès lors qu’elles ne sont pas fiscalisées, ne peuvent pas actuellement bénéficier du crédit d’impôt compétitivité emploi (CICE).

Le nouveau crédit d’impôt a donc pour objet d’alléger la taxe sur les salaires. Depuis le 1er janvier 2017, il est institué un crédit d’impôt de taxe sur les salaires (CITS) au bénéfice :

- des associations ;
- des fondations reconnues d’utilité publique ;
- des centres de lutte contre le cancer ;
- des syndicats professionnels ;
- des organismes de complémentaire santé régis par le Code de la mutualité.

Ce crédit d’impôt est calculé sur les rémunérations inférieures à 2,5 fois le Smic et son taux est de 4 %. Il s’impute sur le montant de taxe sur les salaires due au titre de l’année de versement

des rémunérations prises en compte et des 3 années ultérieures en cas d’excédent.

Pour bénéficier du crédit d’impôt, les associations et organismes sans but lucratif (OSBL) doivent :

- être des employeurs redevables de la taxe sur les salaires ;
- et bénéficier de l’abattement de 20 304 € sur le montant annuel de la taxe sur les salaires dont ils sont redevables.

Si le Centre se réjouit de cette première avancée vers un peu plus d’équité de traitement entre les acteurs du privé lucratif et ceux du privé non lucratif, et salue les résultats obtenus par la coalition des têtes de réseaux associatives menée par la FEHAP avec son concours, il regrette que les fondations et fonds de dotations n’aient pas été globalement incorporés au dispositif.

Il est, enfin, rappelé que les fondations bénéficient déjà d’un abattement de taxe sur les salaires, qui a été porté en 2014 de 6 000 à 20 000 euros, et qui va bien entendu subsister.

Territorialité du don

Deux ans après la remise du rapport Bachelier sur la territorialité du don aux Ministres du Budget et de l’Économie à l’été 2013, paraissait en 2015 un nouveau projet d’instruction fiscale « BIC – Réductions d’impôts – Mécénat ou réduction d’impôt pour les dons en faveur des œuvres et organismes visés à l’article 238 bis du CGI ».

Le Centre avait alors salué la reprise, par le projet d’instruction, des préconisations formulées par Monsieur Gilles Bachelier concernant les champs d’intervention possibles hors Union Européenne et hors espace économique européen. En effet les actions menées hors les frontières européennes par des organismes français et européens ne sont plus restreintes, afin d’être éligibles, aux seules actions concourant à la diffusion de la culture, de la langue ou des connaissances scientifiques françaises et aux actions humanitaires d’aide en faveur des populations en détresse dans le monde.

En effet, le nouveau projet d’instruction reprend sur ce point, mot pour mot, les préconisations formulées par Monsieur Gilles Bachelier en précisant la notion de « diffusion de la culture, de la langue ou des connaissances scientifiques françaises », ouvrant la notion d’action « humanitaire » désormais bien plus large et enfin en ajoutant à la liste des actions possibles les actions conduites « en vue de la protection de l’environnement naturel contre les phénomènes d’ampleur internationale menaçant son équilibre ».

Enfin, le 8 décembre 2016, l’Assemblée Nationale a adopté, en première lecture, l’amendement 550 – déposé par le gouvernement dans le cadre du Plan de Rectification de Loi Finance 2016, visant à aménager le dispositif du mécénat en étendant son bénéfice aux organismes ayant pour objet la sauvegarde du patrimoine culturel d’intérêt mondial, à la gouvernance desquels la France participe.

Trois points spécifiques suscitaient en revanche la plus vive inquiétude du Centre, à savoir :

- les règles extrêmement sévères imposées par le texte aux organismes français et européens redistribuant des fonds en dehors des frontières européennes, puisque ceux-ci devront désormais définir et maîtriser tout programme financé à partir de la France ou de l’Etat membre où l’organisme à son siège et financer directement les actions entreprises ;

- l’exclusion désormais claire du dispositif du mécénat de toutes les bourses étudiantes visant des études menées en dehors des frontières européennes ;

- l’exclusion des actions de recherche des actions éligibles en dehors des frontières européennes (seules la « recherche scientifique et les programmes d’action développés en vue de lutter contre les pandémies et les maladies infectieuses telles que la lèpre, le choléra, le paludisme, le sida et la tuberculose » et la diffusion des résultats de recherche sont en effet, en vertu du projet, éligibles en dehors des frontières européennes).

À la suite des nombreux plaidoyers portés par notre secteur, de façon individuelle comme de façon groupée, auprès des pouvoirs publics en vue de les informer des dangers qu’il y aurait à adopter, en l’état, le texte du nouveau projet d’instruction fiscale sur la territorialité du don, le Centre a été informé en fin d’année 2016 du gel du projet d’instruction fiscale par le cabinet du premier ministre. Afin de faire évoluer le texte de façon satisfaisante et acceptable pour tous, le Centre a engagé de nouvelles discussions avec la direction de la législation fiscale, en cours au jour de la publication du présent rapport.

Impôt de solidarité sur la fortune

Le contexte actuel complexe et mouvant et les changements que préfigurent plusieurs des programmes des candidats à la présidentielle concernant la probable suppression de l’ISF – et en conséquence des réductions d’impôt accordées au titre des dons / investissements aujourd’hui effectués dans le cadre des articles 885-0 V bis, 885-0 V bis A et 885-0 V bis B du CGI – imposent au Centre Français des Fonds et Fondations et aux autres têtes de réseaux concernées de réfléchir en amont à des propositions concrètes pouvant, le cas échéant, être portées auprès des entourages des candidats.

Même si cela n’impactera vraisemblablement pas l’année 2017, le Centre Français des Fonds et Fondations étudie d’ores et déjà, en partenariat avec France Générosités et au sein d’un groupe de travail, les solutions susceptibles d’être entendues par l’administration fiscale pour continuer à proposer aux « grands donateurs » des dispositifs les incitant à donner ou investir en faveur de l’intérêt général.

Compte Emploi des Ressources (CER)

Dans la droite ligne d'une refonte de l'ancien appel public à la générosité opérée par l'ordonnance de simplification de la loi ESS du 23 juillet 2015 (notamment à l'article 8 : obligation de déclarer désormais uniquement les « appels publics à la générosité » ayant donné lieu à une collecte excédant, au cours de l'un des deux exercices précédents ou de l'exercice en cours, un seuil fixé par décret encore à paraître), la Cour des Comptes a fait parvenir en 2015, à plusieurs ministères, un référé portant sur une refonte du compte d'emploi des ressources. Un second décret devra déterminer le seuil au-dessus duquel il sera désormais obligatoire d'établir un compte d'emploi des ressources (annoncé par l'article 9 de l'ordonnance de simplification).

Fin 2016, l'autorité des normes comptables a par conséquent lancé des travaux relatifs à la modernisation du règlement CRC 99 -01 afférent aux comptes des associations et fondations. Des sessions de travail sont prévues sur les 6 prochains mois, et le Centre Français des Fonds et Fondations y est naturellement associé.

Prélèvement à la source

Le Conseil Constitutionnel s'est prononcé sur le dispositif du prélèvement à la source par une décision n° 2016-744 DC du 29 décembre 2016.

Afin de pallier, entre autres, le problème posé par l'impossible imputation sur l'impôt 2017 des réductions d'impôts permises au titre des actions de mécénat effectuées en 2017, il a été imaginé un dispositif spécifique applicable pendant la période de transition : un crédit d'impôt intitulé « crédit d'impôt de modernisation du recouvrement » (CIMR). Le CIMR permettrait d'annuler l'impôt dû par les foyers fiscaux au titre des revenus qu'ils ont perçus en 2017 tout en étant égal à l'impôt que les contribuables auraient dû acquitter au titre des revenus perçus en 2017, non exceptionnels et se trouvant dans le champ du prélèvement à la source, et ce avant l'imputation des réductions et crédits d'impôt.

Ce mécanisme permettrait ainsi de conserver pour les contribuables le bénéfice des réductions et crédits d'impôt au titre des dépenses et investissements réalisés en 2017 (dons, emploi d'un salarié à domicile, investissements locatifs...).

En pratique, les contribuables procéderaient, comme à l'accoutumée, à la déclaration de leurs revenus de 2017 au printemps 2018. L'impôt sur le revenu dû au titre de l'année 2017 serait, dans un premier temps, liquidé dans les conditions habituelles à l'été 2018 : lors de la liquidation de cet impôt « théorique », s'imputeraient les réductions et crédits d'impôt dont bénéficient les contribuables. Le CIMR viendrait s'imputer ensuite.

De façon schématique, tous les contribuables qui n'ont perçu en 2017 que des revenus se trouvant dans le champ du prélèvement à la source et non exceptionnels ne seraient pas imposés, le mécanisme du CIMR conduisant à annuler l'impôt qu'ils devraient au titre des revenus de 2017. Dès lors que ces mêmes contribuables bénéficieraient d'avantages fiscaux au titre de 2017, ils obtiendraient la restitution du montant des réductions et crédits d'impôt.

Fondations d'intérêt économique

A la suite du colloque intitulé « Les fondations actionnaires d'entreprises : les modèles nord-européens pourraient-ils inspirer la France? », organisé le 20 septembre 2016 par Prophyl et le Cabinet Delsol avec le soutien du Ministère de l'Économie, de l'Industrie et du Numérique, le Centre français des Fonds et Fondations a été sollicité par les services de M^{me} Martine Pinville (secrétaire d'État auprès du ministre de l'Économie et des Finances, chargée du Commerce, de l'Artisanat, de la Consommation et de l'Économie sociale et solidaire) concernant la proposition de modification de l'article 18-3 de la loi n°87-571 du 23 juillet 1987 sur le développement du mécénat (également appelé amendement Carayon) récemment formulée par la Direction Générale du Trésor, avec laquelle le Centre avait échangé au mois de juillet 2015.

Cet article, qui avait été créé par la loi n°2005-882 du 2 août 2005 sur le développement des PME, avait permis la détention, par les fondations reconnues d'utilité publique, de titres de sociétés reçus à l'occasion d'une opération de cession ou de transmission d'entreprise, sous réserve que le principe de « spécialité » soit respecté. Le Centre étudie ce sujet depuis 2006 avec ses adhérents et plusieurs experts en vue d'en faciliter et d'en étendre l'application et avait soumis une première proposition d'amendement dès le projet d'ordonnance de simplification de la loi ESS. La dernière mouture du projet de modification de l'amendement Carayon à laquelle à laquelle le Centre Français des Fonds et Fondations a abouti nous semble très positive en ce qu'elle supprime l'indication du moment exclusif d'une opération de cession ou de transmission d'entreprise ainsi que le principe de spécialité et fait de la fondation une détentrices et non plus une récipiendaire de parts sociales ou d'actions. Si cette proposition était adoptée, les fondations reconnues d'utilité publique pourraient acquérir et détenir des participations majoritaires dans tout

type d'entreprise, sans autres limitations que celles posées par la doctrine fiscale définissant l'intérêt général. À noter que les fonds de dotation, fréquemment utilisés pour la transmission d'entreprise car non soumis aux limitations de l'amendement Carayon, doivent cependant eux aussi respecter les exigences posées par l'administration fiscale quant à l'intérêt général.

Le Centre a également, dans ce même cadre, été entendu par la mission de l'Inspection Générale des Finances mise en place à la demande de M. Sapin et M^{me} Pinville sur le sujet des rapports entre fondations et économie. Le Centre Français des Fonds et Fondations a, à cette occasion réaffirmé sa position (communiquée à l'ensemble de ses adhérents) en faveur de la protection d'un secteur des fondations et fonds de dotation exclusivement dédié à l'intérêt général. Il est en effet dans l'intérêt de notre secteur de réaffirmer le lien existant entre la terminologie de « fondation » et la poursuite d'une mission exclusive d'intérêt général, par opposition à celle d'un intérêt privé ou économique, fût-elle annexe. La mission sociale d'intérêt général d'une fondation ne saurait qui plus est être mise en concurrence avec d'autres finalités. Il en résulte que la détention patrimoniale de l'entreprise doit bien constituer un moyen au service de la mission d'intérêt général et non une mission en soi, et la gestion des titres demeurer patrimoniale et non active. Il revient à la gouvernance de la fondation, exercée à titre bénévole, de s'assurer de la mise en œuvre de la mission sociale de l'organisme et non du projet industriel lucratif d'une entreprise.

Dans la pratique, la mise en œuvre de l'amendement Carayon par les quelques fondations détentrices de participations majoritaires dans des entreprises a d'ores et déjà mis en évidence des moyens juridiques efficaces et inspirés par les modèles allemand et anglo-saxons pour garantir cette nécessaire étanchéité entre la fondation et la société industrielle et commerciale dont elle détient les titres, permettant ainsi de sécuriser le dispositif.

Impact Invest Lab (IILab)

Constitué par six membres fondateurs dont le Centre Français des Fonds et Fondations (la Caisse des Dépôts, le Comptoir de l'Innovation, le Crédit Coopératif, Finansol et le Mouves), l'Impact Invest Lab est une plateforme d'expérimentation et de développement de l'investissement à impact social.

Sa création s'inscrit dans la suite des travaux menés par le Comité National Consultatif sur l'investissement à impact social. Elle vise notamment à concrétiser certaines des propositions du Comité, et à poursuivre la fertilisation de l'investissement à impact français par sa mise en perspective internationale, comme l'a réalisé le Comité.

Sur sa première année d'existence, l'iLab a souhaité contribuer à l'expérimentation des Contrats à Impact Social en France sous trois axes :

- 1. La formation des acteurs concernés et la création d'un centre d'expertise sur les Contrats à Impact Social ;
- 2. La réalisation d'études de faisabilité pour des porteurs de projet (ESS ou collectivités locales) ;
- 3. La mobilisation du fonds d'ingénierie de l'iLab pour co-financer des études de conception détaillée aboutissant à la contractualisation de Contrats à Impact Social

Pour plus d'informations : <https://iilab.fr/>



Les formations du CFF avec Reihoo

Le Centre Français des Fonds et Fondations, en association avec Reihoo – Organisme de formation professionnelle - organise des cycles de formation. Conçues sur mesure pour les fonds et fondations, ces formations sont intégralement éligibles à la formation professionnelle.

En 2016, le Centre Français des Fonds et Fondations, en partenariat avec Reihoo, a mis en place différents cycles de formation :

Les Fondamentaux de la mise en œuvre des Fonds de dotation et Fondations

Cette formation vise à garantir l'acquisition de fondamentaux en matière juridique, économique et fiscale aux futurs porteurs de projets.

Mécénat et fiscalité

Ce stage d'une journée, animé par une figure du secteur, permet de disposer rapidement de toutes les connaissances nécessaires à une analyse efficiente des risques juridiques et fiscaux que peuvent poser un projet.

Les ressources humaines : spécificités des fondations et fonds de dotation

A l'heure où les fondations et fonds de dotation sont confrontés à des enjeux de mobilisations des ressources humaines forts, cette formation de 2 jours a pour objectif de donner aux stagiaires tous les éléments nécessaires à l'établissement d'une politique RH structurée.

Retrouvez l'ensemble des formations proposées par Reihoo sur notre site internet : www.centre-francais-fondations.org



L'agenda du centre

Au cours de l'année 2016, l'actualité du Centre Français des Fonds et Fondations a été particulièrement chargée, à Paris, en région et à l'internationale ou le CFF a représenté le secteur français auprès des instances européennes. De nombreuses réunions, fruit des interrogations de nos membres quant à l'évolution du secteur en matière de fiscalité et de législation, nous ont permis de vérifier les problématiques récurrentes, mais également de réfléchir ensemble sur les orientations à donner en matière stratégique à l'horizon 2016-2021.

Le CFF s'attache à proposer à ses adhérents des moments d'ouverture et de partage. Rencontres, colloques et voyages d'étude ont permis des échanges nourris et fructueux entre adhérents. Les nombreuses réunions en région étaient également l'occasion pour le centre de se déplacer à la rencontre de ses adhérents, afin de mieux comprendre les enjeux régionaux et les contraintes de terrain qu'ils rencontrent.

Janvier

Journée de restitution du Fonds du 11 janvier

Rencontre des fondations familiales : Présentation du Fonds de dotation Galeries Lafayette

Réunion des Fondations Rhône-Alpes à l'invitation d'EDF

Rencontre des Fondations issues ou proches de l'entreprise en partenariat avec la Fondation Groupe EDF « Quelle contribution de la fondation à la RSE de l'entreprise ? »

DAFNE Winter Meeting, à Vaduz (Liechtenstein) "Sharing our Learning"

Février

Rencontre du Cercle Éducation au conseil économique, social et environnemental, CESE

Restitution de l'étude « Les Fonds et Fondations agissant pour l'éducation en France (0-16ans) » en partenariat avec le Cerphi (1)

Intervention dans le cadre des Jeudis du mécénat : « L'évaluation des actions de mécénat culturel » à l'Institut National d'Histoire de l'Art

Mars

Le mois de mars a été placé sous le signe de la stratégie avec l'animation de 3 réunions pour mettre en débat le projet stratégique du CFF à Paris, Lyon et Lille, suivies d'un Bureau du Centre Français des Fonds et Fondations.

Atelier territorial avec les fondations Rhône-Alpes et EY

Atelier territorial avec les Fondations du Nord et EY

Atelier territorial

Bureau du CFF

Avril

Accueil des réseaux du DAFNE (Donors and Foundations Network in Europe) à Paris

Rencontre des Fondations Issues ou proches de l'entreprise à l'espace EY : « L'engagement des collaborateurs, une richesse pour l'entreprise et sa fondation »

Mai

DAFNE Summer Meeting à Amsterdam (Pays Bas)

Juin

Assemblée générale du CFF (2)

Rendez-vous du Cercle Education à la Fondation Gulbenkian : « Education et Santé »

Juillet

Réunion des Fondations Régionales au château de Sassenage (3)

13e édition de l'Atelier des Fondations à Annecy (4)

Conférence annuelle des associations régionales de fondations distributives américaines à Indianapolis (États-Unis)

Septembre

Voyage d'étude ESS dans les Hauts-de-France (5)

Réunion des Fondations Territoriales

Réunion des Fondations régionales à la Fondation Université de Lyon

Voyage d'étude Chicago – Dearborn – Détroit en partenariat avec la Fondation After-Fact (6)



1



2



5



6



3



7



4

Octobre

2^e édition française de la Journée européenne des Fondations

Forum National des Associations et Fondations, en partenariat avec l'Association Française des Fundraisers, l'Admical, le Comité de la Charte et France Générosités. (7)

Conférence « Le Mécénat au service du développement des territoires » à l'Université Catholique de Lyon, en partenariat avec l'AFF

Novembre

3^e Rencontre Next Gen

Conférence « Le Mécénat au service du développement des territoires » à Lyon, en partenariat avec l'AFF

Réunion des Fondations du Sud à l'Institut St Pierre à l'invitation de l'OMEM

Décembre

Rencontres européennes des Fondations issues ou proches de l'entreprise à l'INSEAD Fontainebleau (8)

Global Summit on Community Philanthropy à Johannesburg (Afrique du Sud)



8



Fonds du 11 Janvier

Dans les jours qui suivirent la mobilisation du 11 janvier 2015, un petit groupe de fondations se sont retrouvées, sur proposition de la Fondation Caritas France et à l'invitation du Centre Français des Fonds et Fondations, pour réfléchir sur ce qui pouvait être fait, collectivement.

Le constat était simple : beaucoup de fondations, dont c'est l'objet social, soutiennent déjà des acteurs qui favorisent le vivre ensemble. Mais au vu des événements récents et surtout de la formidable réponse de fraternité républicaine qui avait réuni des millions de personnes partout en France, les fonds et fondations pouvaient-ils vraiment continuer à «faire comme avant» ?

Telle est l'origine de l'intuition fondatrice et partagée qui a amené une dizaine de fondation à explorer des territoires de coopération et de recherche nouveaux. Initiative aussi difficile que passionnante qui préfigure la nécessité d'explorer et tester de nouvelles méthodes de recherche action pour répondre aux défis croissants de notre société, aussi complexes fussent-ils.

Cette initiative veut rester ouverte et est désireuse d'accueillir de nouveaux partenaires financeurs, académiques ou opérateurs.

Jean-Marie Destrée
Président
du Fonds du 11 janvier

Bilan d'activité 2016

Le Fonds du 11 janvier marque la volonté d'un groupe de fondations de mettre en commun des ressources financières et du temps pour mieux répondre aux défis portés par les différentes vagues d'attentats qui ont endeuillé notre pays, plus particulièrement depuis janvier 2015.

Après une première année de financements qui ont principalement concerné des projets liés à l'éducation civique et citoyenne et au «vivre ensemble», le comité exécutif du fonds a jugé qu'il lui fallait aller plus loin en 2016. Ainsi il a été décidé de faire appel à des experts pour mieux saisir les enjeux de l'émergence du fait religieux dans notre société; de soutenir des initiatives visant au développement de l'esprit critique et à la lutte contre la radicalisation des jeunes notamment via les médias sociaux. Il a enfin été jugé important d'aider les porteurs de projets à véhiculer un discours positif et porteur d'espoir en valorisant mieux leurs actions.

En 2016, le comité exécutif a pris la décision de subventionner 13 projets pour un montant global de 585 000 euros.

Un séminaire d'intelligence collective organisé en novembre 2016 a été le résultat de la volonté des membres fondateurs du fonds du 11 janvier de se reposer sur l'expérience et la compétence des acteurs engagés – de longue date parfois – sur le terrain pour imaginer des solutions et les développer.

Un véritable enjeu consiste à mailler ces différents savoir-faire, à les décroisonner, à sortir d'une culture de silos, car les réponses durables et pertinentes nécessitent face à la complexité de conjuguer et d'articuler les savoir-faire entre les différents acteurs, en partant des territoires, qu'ils soient physiques ou numériques.

Anne Lescot
Responsable
du Fonds du 11 Janvier



Fondations pour la culture et le patrimoine

Réunion sur l'évaluation des actions de mécénat culturel dans le cadre des jeudis du mécénat

En partenariat avec le Secrétariat général du ministère de la Culture et de la Communication / DICOM / mission du mécénat, le Centre Français des Fonds et Fondations a organisé et animé, dans le cadre du Cercle des Fondations Culture et Patrimoine, une édition des «Jeudis du Mécénat» sur le thème de l'évaluation de l'action culturelle.

La matinée s'est articulée autour de 3 tables rondes, la première ayant été consacrée aux enjeux et apports de l'évaluation des actions de mécénat, la deuxième aux repères méthodologiques dans le secteur des fondations et enfin la troisième à la diversité des approches selon les projets culturels.

Tout l'enjeu de cette matinée résidait dans une réflexion sur la pertinence de l'évaluation, les critères pour en mesurer l'efficacité, la performance et le succès d'une action et le bénéfice des retours d'expérience des fondations intervenantes. Parmi la multitude d'outils de reporting et de mesure existants (comptes annuels, rapports d'activités, restitutions, contrôles internes, etc.) il semblait légitime de s'interroger sur la valeur ajoutée de l'évaluation – particulièrement complexe en matière culturelle – tout comme sur l'opportunité philosophique représentée par la mesure du don.

Les échanges ont également rappelé que tout n'était pas évaluable et que toute évaluation n'était pas pour autant utile. La nécessité de penser en amont l'équilibre coût-utilité d'une action a donc été évoquée, afin d'éviter les pertes de temps tout comme les efforts et les coûts excessifs.

Il a donc été conclu que l'évaluation devait davantage consister en un outil de pilotage qu'en une fin en soi, et prendre le temps de son succès. Il apparaissait dès lors périlleux de développer une véritable culture de l'évaluation. Néanmoins, il a été constaté qu'une participation active des partenaires au processus d'évaluation, dans une véritable logique de co-construction, augmentait les chances que ces recommandations et ajustement soient écoutés.

Retrouvez toutes les informations concernant le groupe de travail Culture sur le site [www.centre-francais-fondations.org/cercles-themes/ themes-1/culture](http://www.centre-francais-fondations.org/cercles-themes/themes-1/culture)



Le cercle enseignement supérieur

Le 18 octobre 2016, le Cercle Enseignement Supérieur et Recherche s'est réuni à l'Institut océanographique - Fondation Albert Ier, Prince de Monaco, grâce au soutien du Crédit Coopératif.

Après une introduction sur les actualités du secteur, menée par Anca Ilutiu, la première intervention, initiée par Mélina Mercier (Fondation partenariale Université Pierre et Marie Curie – UPMC), Antoine Battistelli (Fondation Mines ParisTech) et Alexis Metenier (Fondation Institut national des sciences appliquées – INSA Lyon), a été l'occasion d'aborder les relations avec les entreprises mécènes/partenaires, les pratiques en matière de chaires d'entreprise et les incubateurs.

De ces échanges, sont ressortis un certain nombre d'interrogations, notamment au niveau des partenariats hybrides chaires/entreprises dans le financement de chercheurs et projets. La question de l'aide à la mobilité internationale a également appelé au débat, remise en cause par les dispositions de l'état sur la territorialité du don et pourtant essentielle à la recherche.

Une deuxième discussion a été l'occasion de présenter le modèle de la Fondation PREMUP, une fondation de coopération scientifique non-adossée à une université. Meriem Benmelouka (Directrice des partenariats industriels) a notamment présenté la spécificité de la Fondation dans la mise en place de partenariats industriels, encore relativement timide en France et donc nécessairement tournée vers l'étranger.

Enfin, la dernière discussion, animée par Nathalie Bousseau (Fondation Ecole Centrale Paris) et Florence Mahé-Dombis (Hôpitaux Universitaires la Pitié Salpêtrière - Charles Foix) a porté sur les relations avec les mécènes et les stratégies de développement Fundraising.

Ces échanges fructueux et ces interrogations sur des pratiques en plein développement ont fait émerger au sein des participants la volonté de se réunir à nouveau en petits groupes (10 personnes maximum) afin d'approfondir certains des sujets évoqués. Ont été cités les sujets de l'incubation de start-ups, des modèles hybrides, de la territorialité du don, du patrimoine immobilier... Ces réunions seront montées courant 2017.

Retrouvez toutes les informations concernant le Cercle ESR sur le site www.centre-francais-fondations.org/cercles-themes/cercles/fondations-pour-lenseignement-superieur-et-la-recherche

Les observatoires et études des fondations : une contribution au débat public

Les fondations mènent non seulement des actions au service de l'intérêt général mais aussi contribuent à la connaissance de nos sociétés. Les études qu'elles réalisent à travers leurs observatoires, les travaux qu'elles publient sous forme d'enquête, de rapport, d'état des lieux et autres baromètres sont une véritable ressource. Souvent enrichies par des expériences terrain, ces études aident à mieux comprendre le monde dans lequel nous vivons, les problèmes qui s'y posent. Ce sont autant d'indicateurs qui permettent de proposer des solutions, d'orienter l'action du tiers secteur et d'éclairer les politiques publiques tant locales que nationales.

Le Centre français des Fonds et Fondations met en valeur ces travaux à travers un répertoire accessible sur son site internet. Vous trouverez ci-après un premier état des lieux.

www.centre-francais-fondations.org/fondations-fonds-de-dotation/observatoires-et-contributions

Nous invitons également nos adhérents à enrichir ce répertoire en nous faisant part de leurs contributions. N'hésitez pas à nous transmettre vos études et observatoires !



Les défis sociétaux : connaître et proposer

Fondation Abbé Pierre : le rapport sur la mal logement, un outil de connaissance et de mobilisation

Événement de référence pour les acteurs de la lutte contre le mal-logement, le rapport annuel sur l'état du mal-logement de la Fondation Abbé Pierre s'est imposé progressivement, depuis 22 ans, dans l'agenda médiatique, associatif et politique. Présenté en public chaque année autour du 1er février, à l'occasion de l'anniversaire de l'appel de l'abbé Pierre de 1954, il permet à la Fondation de faire le point sur différentes facettes du mal-logement et d'interpeller les pouvoirs publics. La présentation du rapport donne lieu à une large couverture médiatique, rassemble plus de 2 000 personnes et permet un débat public avec le ou la ministre du Logement.

Ce rapport, élaboré au cours de l'année par les équipes de la fondation, un bureau d'études et divers experts extérieurs, dévoile les différentes facettes du mal-logement. Depuis 2002, il propose les « chiffres du mal-logement ». Parfois attaqué, jamais sérieusement contesté, ce chiffrage est devenu un repère consensuel permettant de mesurer la gravité et l'ampleur de la crise du logement. Depuis quelques années, le rapport national est également présenté en régions et se décline dans des éclairages locaux réalisés par les neuf agences régionales de la Fondation.

www.fondation-abbe-pierre.fr/nos-publications/etat-du-mal-logement



Fondation Caritas : mieux comprendre la pauvreté

Depuis sa création, la Fondation porte une attention particulière à la recherche dans le domaine de la lutte contre la pauvreté. C'est ainsi que chaque année elle récompense un chercheur en Sciences sociales travaillant sur ce thème. À travers sa Fondation de Recherche Caritas, sous l'égide de l'Institut de France, elle prépare cette année la 8^e édition du Prix de recherche Caritas. *Temporaires en permanence- Etude sur le travail intérimaire, le logement intolérable, l'autonomie des assistés, Délinquants et victimes*, autant de thèses venues enrichir la compréhension de sujets de société et éclairer des pratiques sociales.

Par ailleurs, la Fondation Caritas France finance des études sociologiques, souvent en lien avec d'autres organismes, afin de faire tomber des préjugés. C'est le cas d'une étude sur le parcours et la trajectoire des populations Roms ou celle réalisée sur la mendicité. C'est aussi pour éclairer des pratiques professionnelles, par exemple à travers l'étude « Société vieillissante, société innovante ». Enfin la Fondation Caritas France a favorisé, toujours avec d'autres partenaires, la création de la Chaire Philanthropique initiée par l'ESSEC, afin de mieux connaître les ressorts de la générosité et la transmission des valeurs portées par de nombreux fondateurs.

La lutte contre la pauvreté a certes besoin d'initiatives concrètes mais elle se nourrit aussi d'une réflexion intellectuelle qui vient questionner notre système de solidarité et enrichir la pratique des acteurs de terrain. Ces études sont disponibles sur demande.

www.fondationcaritasfrance.org/recherche-et-innovation



Fondation Maison des Sciences de l'Homme : un lieu de référence pour penser à un niveau global les grandes questions du monde contemporain

C'est dans ce cadre que la FMSH a mis en place deux plateformes, *Humanitaire dans la globalisation* et, au lendemain des attentats de janvier 2015, *Violence et sortie de la violence*. Cette dernière abrite l'Observatoire des radicalisations et l'Observatoire international de la sortie de la violence.

Créée par Fernand Braudel en 1963 à Paris, et reconnue d'utilité publique, la Fondation Maison des sciences de l'homme (FMSH) est un carrefour international pour les sciences humaines et sociales. Ouverte aux grandes questions du monde contemporain, elle favorise les dialogues interdisciplinaires et met en synergie réseaux scientifiques nationaux et internationaux, acteurs publics et privés.

La FMSH s'inscrit dans le renouvellement de la recherche française en développant ses actions et ses services selon quatre priorités : recherche de pointe, collaborations internationales, diffusion innovante des savoirs, infrastructures numériques. Elle s'investit également dans des grands projets et réseaux qui transforment et structurent le paysage français et européen de la recherche en sciences humaines et sociales. Lieu d'innovation scientifique en prise avec l'action publique, la Fondation Maison des sciences de l'homme partage ses résultats avec le monde des décideurs, tout en affirmant l'indépendance et la liberté de la recherche. Elle est membre fondateur du Campus Condorcet et membre de la COMUE Université Sorbonne Paris Cité (USPC).

<http://www.fmsh.fr/fr/recherche/24279>



Fondation Cognacq-Jay : Solidarum, observatoire de l'innovation sociale

Parce que tout le monde ne sait pas que partager un frigo peut contribuer à sauver des vies, la Fondation Cognacq-Jay a lancé Solidarum en 2016. Base de connaissances pour l'invention sociale et solidaire, cet outil en ligne présente près de deux cents initiatives novatrices et exemplaires, ainsi que des visions proposant des réponses nouvelles à nos besoins collectifs.

Solidarum donne accès gratuitement à la consultation et au téléchargement de médias originaux, produits en France et à l'international par une rédaction professionnelle. Tous les contenus sont disponibles sous licence Creative Commons, afin de permettre à chacun se s'en saisir et de s'en inspirer. La Fondation Cognacq-Jay, gestionnaire d'établissements depuis 1916, souhaite ainsi élargir son action au service de la solidarité sociale, en mettant des expériences innovantes à disposition des acteurs de terrain, et plus largement des citoyens concernés par les questions sociales. Conçu comme un observatoire des pratiques solidaires émergentes partout dans le monde, Solidarum a pour vocation de continuer à chercher et valoriser ces actions, pour favoriser les essaimages et les échanges, tout en stimulant l'invention.

www.solidarum.org



Fondation OCIRP : comprendre et accompagner les orphelins dans leur parcours scolaire

Invisibles socialement, ils sont 800 000 en France, âgés de moins de 25 ans, à avoir perdu un ou leurs deux parents, ce qui représente en moyenne 1 enfant par classe. Créée en 2009, la Fondation d'entreprise OCIRP soutient et accompagne les actions qui aident les enfants orphelins à se construire un avenir, sensibilise les professionnels et le grand public, encourage la recherche en Sciences humaines, sociales et médicales.

Réalisée en partenariat avec l'Ifop, l'enquête nationale inédite « École & orphelins : mieux comprendre pour mieux accompagner » constitue le premier programme de ce type développé par le pôle « Etudes et Recherche » de la Fondation d'entreprise OCIRP, en collaboration avec ses partenaires. Une démarche motivée par la double volonté de mettre en lumière la situation réelle des jeunes orphelins, des enseignants et personnels de l'éducation, pour dégager des axes de travail visant à mieux les soutenir. L'objectif, à terme, est de proposer des moyens d'action, que ce soit sous forme d'outils pour relayer les bonnes pratiques, ou de sessions de sensibilisation et de formation ponctuelles au sein des établissements scolaires.

<http://www.fondation-ocirp.fr/Fondation/Les-Echanges/Actualites/Mieux-comprendre-pour-mieux-accompagner>

LES OBSERVATOIRES DES FONDATIONS



Fondation du judaïsme français : observatoire de la société et des minorités

La création de l'Observatoire de la Fondation du Judaïsme Français fait suite au constat d'une période de raidissement importante marquée par une défiance vis-à-vis de « l'Autre » au sein de la société française (étiolement du rapport à la démocratie, désir de protection, rejet affirmé des étrangers, tensions vis-à-vis du principe de laïcité, augmentation des actes violents et antisémites, etc.). Dans ce climat de crispations se pose la question de la place des minorités au sein de la société française. C'est à cette question que l'Observatoire ambitionne d'apporter des réponses.

La Fondation du Judaïsme Français est particulièrement attentive à l'évolution de la société française et de ses composantes. L'activité de l'Observatoire lui permet de suivre l'évolution des tensions et des dynamiques pour comprendre de manière objectivée – et anticiper – les projections qui impactent les relations entre minorités. L'Observatoire a pour vocation, dans un esprit de responsabilité, d'informer la société civile, d'interpeller les pouvoirs publics et d'améliorer le décryptage des courants et des forces qui sculptent la société française.

www.fondationjudaisme.org



Fondation de France : observatoire de la philanthropie

Au sein du premier réseau de philanthropie de France, l'Observatoire de la Fondation de France est la structure dédiée à la recherche & développement. Depuis 20 ans, il produit des données et des analyses sur le secteur philanthropique en France et en Europe, et réalise une veille sur les tendances et les pratiques : poids économique et domaines d'intervention des fonds et fondations ; sociologie des philanthropes ; philanthropie et ESS ; investissement social ; pratiques innovantes.

Il publie tous les quatre ans le Panorama des fonds et fondations en France, étude de référence fondée sur une enquête nationale inédite. Afin d'éclairer l'action de la philanthropie dans le champ des solidarités, l'Observatoire produit également des enquêtes nationales sur des problématiques sociales transversales, comme la question de la solitude. Il collabore régulièrement avec des organismes de recherche spécialisés (Chaire Philanthropie de l'ESSEC, Cerphi, ADDES) et participe à plusieurs réseaux de recherche internationaux (ERNOP, ISTR).

www.fondationdefrance.org/fr/etudes-de-lobservatoire



La santé : connaître et accompagner

Fondation ADREA : mieux connaître les attentes des Français pour la fin de vie

La Fondation d'entreprise ADREA œuvre pour explorer, soutenir et accompagner des projets d'innovation sociale en santé afin d'améliorer l'accompagnement des personnes en fin de vie. Soucieuse de renforcer sa démarche, la Fondation a commandé à l'institut de sondages IFOP une enquête d'opinion portant sur les attentes, les besoins et les perceptions des Français vis-à-vis de la fin de vie en 2016. La finalité de ces travaux, qui seront reconduits sous une forme distincte chaque année, est de produire des données d'utilité publique qui permettent d'éclairer les réalités et les enjeux concernant la fin de vie en France. Ces éclairages apportent une expertise complémentaire au conseil d'administration de la Fondation d'entreprise ADREA et sont utilisés pour l'élaboration des appels à projets.

L'enquête IFOP menée pour la Fondation ADREA en 2016 a permis de faire le point des représentations des Français face à la fin de vie et à sa prise en charge, de mesurer la connaissance que les citoyens ont de la loi et d'entendre les besoins des Français lors de cette période de vulnérabilité particulière.

www.adrea.fr/la-mutuelle-adrea/actualites/fondation/article/la-fondation-adrea-devoile-son-enquete-ifop-sur-la-fin-de-vie/

Fondation Malakoff Mederic Handicap : observatoire pour l'emploi des personnes handicapées en entreprise

Lieu d'analyse et de prospective, l'Observatoire de l'emploi des personnes handicapées en entreprise, créé en 2015, au sein de la Fondation Malakoff Médéric Handicap a deux missions : mettre en lumière les carences des dispositifs existants en matière d'insertion professionnelle des personnes handicapées. Et doter la fondation d'une solide base de connaissances lui permettant de mener des actions concrètes : production d'outils, diffusion de bonnes pratiques, réalisation d'études et d'enquêtes en lien avec la problématique. Ses quatre à cinq publications annuelles sont destinées notamment aux employeurs et à tous les acteurs de l'insertion professionnelle. Elles sont également accessibles à tous.

www.fondationhandicap-malakoffmederic.org/lobservatoire-de-lemploi



Fondation Pierre Fabre : Observatoire de la e-santé dans les pays du Sud

L'Observatoire de la E-Santé dans les pays du Sud (ODESS) est né des travaux d'un groupe d'experts, animé depuis janvier 2015 par la Fondation Pierre Fabre. L'Observatoire a pour mission d'identifier, de documenter et de promouvoir les initiatives e-santé qui améliorent durablement l'accès aux soins et aux médicaments de qualité pour les populations les plus défavorisées du Sud. Un important travail de veille, sur le terrain et à distance, permet de repérer les initiatives pertinentes et de les étudier. Les initiatives référencées sont en libre accès sur le site de l'ODESS.

www.odess.io



L'environnement : connaître et protéger

La Fondation Nicolas Hulot : mettre à la portée de tous la compréhension des questions environnementales et élaborer des propositions innovantes

La Fondation Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme a pour ambition de porter la transition écologique au cœur des politiques publiques. Avec son Conseil Scientifique et son réseau d'experts pluridisciplinaire, elle mène un travail de prospective et de lobby d'intérêt général afin d'ouvrir la pensée écologique à l'ensemble des sujets de société et de la sortir de sa sphère d'initiés et de convaincus. Elle souhaite que ces réflexions alimentent le débat dans la sphère publique.

Ces travaux sont basés sur l'information scientifique la plus complète, compréhensive et objective possible sur l'état écologique de notre planète afin d'établir un meilleur diagnostic sur notre époque, pour contribuer à une plus grande conscience écologique, et œuvrer à la transition vers un monde durable et équitable. Les outils réalisés sont des analyses de fond, des dossiers liés aux sujets d'actualités, toujours accompagnés de propositions et ensuite diffusés aux décideurs politiques et économiques. Ces documents sont également mis à disposition de tous sur le site internet et sur les réseaux sociaux, où ils peuvent être téléchargés gratuitement.

www.fondation-nicolas-hulot.org



La Fondation Tara Expéditions : éveiller à la nécessité de préserver les mers et océans

La Fondation Tara Expédition n'a pas créé d'observatoire mais elle nourrit, à travers son activité d'exploration, une ressource considérable de documentation et d'expertise sur les océans.

Cette documentation est largement accessible car, face à la crise écologique et climatique, il est essentiel que la société civile prenne part aux processus de décisions. En proposant des publications accessibles au grand public comme les Livres Bleu, ouvrages de références sur l'état des pollutions des mers et océans, la Fondation Tara bâtit des ponts entre les acteurs de la société civile, du monde scientifique et des institutions concernées. Cette connaissance lui permet également d'argumenter son action de plaidoyer sociétal en faveur de l'océan, laquelle fait partie intégrante de ses missions depuis 2007. De plus, la Fondation Tara Expéditions, reconnue pour son expertise, participe également activement aux négociations sur la gouvernance de l'Océan au niveau national et international, notamment via son statut d'Observateur à l'ONU.

oceans.taraexpeditions.org/wp-content/uploads/2015/06/livre-bleu-tara-pour-la-mediterranee.pdf

LES CERCLES ET THÈMES



Le Cercle Éducation

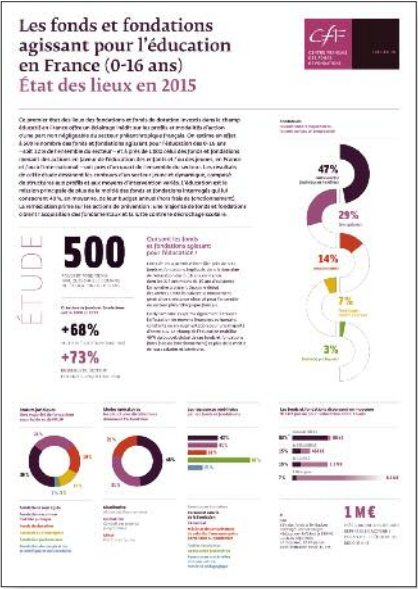
Le Cercle éducation du Centre Français des Fonds et Fondations a été créé en 2014 à l'initiative des fondations Apprentis d'Auteuil, Bettencourt Schueller et Pierre Bellon. Il vise à renforcer la visibilité des fonds et fondations agissant dans le champ éducatif, à favoriser leurs synergies et le partage des bonnes pratiques, à positionner le Cercle comme un interlocuteur référent pour l'Éducation Nationale et les autres parties prenantes de l'éducation.

Remerciements aux membres du Comité de pilotage en 2016:

- Fondation d'entreprise AG2R-La Mondiale
- Fondation AlphaOmega
- Fondation Apprentis d'Auteuil
- Fondation Bettencourt Schueller
- Fondation Culture et Diversité
- Fondation Daniel et Nina Carasso
- Fondation de France
- Fondations Edmond de Rothschild
- Fondation Entreprise Réussite Scolaire
- Fondation HSBC pour l'éducation
- Fondation Pierre Bellon
- Fondation Robert Abdesselam
- Fondation SNCF

Contact : Agnès Lamy
agnes.lamy@centre-francais-fondations.org

Retrouvez toutes les informations concernant le Cercle éducation sur le site www.centre-francais-fondations.org/cercles-themes/cercles/Cercle-fondations-pour-leducation



Les faits marquants de 2016

Février 2016
Publication de la première Cartographie des fondations agissant pour l'éducation en France

Les fondations françaises engagées dans l'éducation, en France et/ou à l'international, représentent un quart du secteur philanthropique en 2015. Qui sont-elles? Quelles sont leurs motivations? Quels sont leurs modes d'action et leurs critères d'intervention?

Face à l'absence de connaissances structurées sur le sujet et à l'ampleur du chantier, l'étude menée par le Centre Français des Fonds et Fondations, en collaboration avec le Cerphi, a porté sur les fonds et fondations agissant pour l'éducation des 0-16 ans en France. Elle offre des éléments de benchmark et un éclairage inédit sur l'action du secteur philanthropique dans le champ éducatif. Cette étude a été présentée au public à l'occasion d'une journée organisée par le Centre au Conseil économique, social et environnemental, le 4 février 2016. Elle est disponible en libre accès sur le site internet du Centre Français des Fonds et Fondations.

4 février 2016
Rencontres du Cercle éducation « Quelle place pour les fonds et fondations dans l'éducation en France ? »

Le 4 février 2016, le Cercle éducation a réuni ses membres ainsi que des associations, des chercheurs et des représentants des pouvoirs publics pour un temps de réflexion et de travail en commun.

Cette rencontre, accueillie par le Conseil économique, social et environnemental (CESE), a rassemblé près de 200 participants autour du thème: « Quelle place pour les fonds et fondations dans l'éducation en France? ». Florence Robine, Directrice générale de l'enseignement scolaire (Dgesco) a profité de cette journée pour proposer la création d'un groupe de travail collaboratif Cercle éducation / Dgesco.

2 juin 2016
Rencontres du Cercle éducation « Éducation et santé : les enjeux d'une éducation alimentaire précoce et durable »

Cette rencontre a été la première d'un cycle de conférences thématiques portant sur les sujets d'actualité de l'éducation.

Face à la méfiance accrue à l'égard de la production agro-industrielle et à une augmentation préoccupante des pathologies liées aux déséquilibres alimentaires, l'éducation au goût et à l'alimentation est plus que jamais au cœur des enjeux de santé publique et de société. Le 2 juin 2016, le Cercle éducation a reçu les associations Écolo-crèches et Paserelles-Info qui ont présenté leurs programmes de sensibilisation des plus jeunes à la question alimentaire. Le Centre Français des Fonds et Fondations remercie la Fondation Calouste Gulbenkian Paris qui a offert de mettre son auditorium à disposition pour l'organisation de ces rencontres thématiques.



Le 18 novembre 2016
Signature de la Charte d'engagement des acteurs de l'ESS pour l'accès de tous les collégiens à un stage

Le 18 novembre 2016, le Centre Français des Fonds et Fondations a répondu à l'appel de la ministre de l'Éducation Nationale et signé la Charte d'engagement pour l'accès de tous les élèves à un stage de 3^e, aux côtés de six autres représentants de l'Économie Sociale et Solidaire.

Cette charte engage les organisations signataires à mobiliser leurs réseaux au service de la découverte du monde professionnel dans sa diversité et dans sa pluralité, ainsi qu'à faire connaître les valeurs du monde associatif et de l'ESS aux collégiens.

Perspectives en 2017

Rencontres thématiques et « Questions de fonds »

En 2017, le Cercle éducation poursuivra le cycle de rencontres thématiques organisées en partenariat avec la Fondation Calouste Gulbenkian Paris.

Les prochaines rencontres auront lieu en février, avril et novembre 2017 sur les thèmes de l'éducation artistique et culturelle, de l'éducation par le sport et de la prévention du décrochage scolaire. Chacun de ces sujets sera traité, en parallèle, dans le cadre d'une publication « Questions de fonds » portant sur l'action des fonds et fondations dans les domaines précités.

Groupes de travail – sujets prospectifs

L'évaluation, la co-construction, le sourcing de projets ... seront abordés dans le cadre de groupes de travail réunissant des fonds et fondations susceptibles de nourrir la réflexion sur chacun de ces thèmes. Les séances de travail proprement dites se dérouleront en petits groupes, mais les travaux et productions éventuelles seront partagés avec l'ensemble des membres du Cercle.



Déjeuners du Cercle

Le Cercle éducation proposera des déjeuners ou petit-déjeuners informels pour faciliter la rencontre entre fonds et fondations membres (par exemple, présentation d'un nouvel adhérent) et les échanges sur des sujets peu abordés dans le cadre des rencontres thématiques (par exemple, fondations agissant dans le champ de l'éducation à l'international).

Site internet et Lettre d'information

Une lettre d'information mensuelle, spécifique au Cercle éducation, sera diffusée à compter du mois de janvier 2017. Le site internet du Cercle sera également appelé à évoluer pour offrir une information mieux partagée sur l'actualité des fonds et fondations dans le champ éducatif.



Le cercle des fonds et fondations issues ou proche de l'entreprise

Le Centre français des Fonds et Fondations anime un cercle des fondations d'entreprise et issues de l'entreprise de plus de 50 membres. Créées sous des statuts divers, ces structures ont en commun leur lien avec le monde de l'entreprise et partagent de ce fait des réflexions et des expériences communes.

Pour encourager les témoignages, l'émergence des thématiques à approfondir et pour renforcer leur réseau, un programme de rencontres leur a été proposé au cours de l'année 2016.

Le premier thème retenu a permis d'ouvrir la réflexion sur la place de la fondation dans la démarche RSE de l'entreprise. À ce propos, le dernier Panorama EY des Fondations d'entreprise (2016) a mis en valeur que le recentrage stratégique des fondations d'entreprise est davantage marqué aujourd'hui. Les entreprises expriment ainsi, à travers leur fondation, une responsabilité sociétale plus complète.

Cette tendance s'accompagne également d'une plus grande mobilisation des collaborateurs autour des actions de la fondation ce qui favorise un sentiment d'appartenance et d'engagement facteurs de satisfaction. En choisissant comme second thème de rencontre l'engagement des salariés, le Centre Français des Fonds et Fondations a proposé le témoignage de fondations d'entreprises exprimant la diversité des dispositifs mis en place et les éventuelles difficultés rencontrées.

Enfin, la rencontre des fondations d'entreprises européennes, les 5 et 6 décembre 2016, a véritablement donné

corps au réseau européen des fondations d'entreprise. A l'heure où les entreprises et groupes développent des stratégies de plus en plus internationales y compris dans leurs projets RSE et de mécénat, il était important de donner aux fondations l'opportunité de se rencontrer. De réaffirmer également ensemble la contribution spécifique des fondations d'entreprise à la résolution des défis de solidarité et de citoyenneté qui se posent à tous les pays européens.

Le 15 janvier 2016 « Quelle contribution de la Fondation à la RSE de l'entreprise ? »

La Fondation Groupe EDF a accueilli dans son espace rue Récamier la matinale « Quelle contribution de la fondation à la RSE de l'entreprise ? ».

Les intervenants incarnaient des stratégies différentes afin de mettre en valeur la variété des modèles d'articulation de la RSE de l'entreprise avec les activités de sa fondation. Celle-ci, en raison de la spécificité de sa mission au service de l'intérêt général, élargit le champ d'impact sociétal de son entreprise.

Hugues Renson, délégué général de la Fondation Groupe EDF, a accueilli les participants en présentant la position volontairement indépendante de sa fondation puisque celle-ci s'engage dans des domaines nettement différents des activités et des enjeux industriels et commerciaux de l'entreprise. Isabelle de Bayser, spécialiste de la RSE, a rappelé les fondamentaux de la RSE en situant la Fondation d'entreprise dans l'engagement sociétal de l'entreprise. Puis Jeff Archambault, vice-président de Corporate Citizenship à Walt Disney Co, EMEA, a porté le témoignage d'une entreprise ayant fait le choix de ne pas créer de fondation mais de développer largement son engagement social et sociétal et de mener aussi des actions spécifiquement philanthropiques. Enfin Bruce Roch, délégué général de la Fondation Groupe Adecco et responsable du département RSE de l'entreprise, a insisté sur la proximité des deux démarches.

Le 14 avril 2016 « L'engagement des collaborateurs, une richesse pour l'entreprise et sa fondation »

La Fondation EY pour les Métiers manuels a reçu la seconde matinale de l'année à l'espace EY, au 27e étage de la Tour First à la Défense. La rencontre était co-organisée avec Entreprises pour la Cité et a rassemblé plus de 70 participants.

Les intervenants ont exposé leurs programmes d'implication des collaborateurs. Cette ressource est une richesse supplémentaire que la fondation et son entreprise peuvent offrir aux porteurs de projets mais elle n'est pas sans soulever quelques difficultés.

Fabienne Marqueste, déléguée générale de la Fondation EY pour les métiers manuels, a porté le témoignage d'une fondation qui n'agit que par apport de compétences des collaborateurs EY. Elle a précisé que la gestion de ces programmes est un effort important. Andrée Maître, responsable de l'engagement des salariés et international à la Fondation SNCF a présenté un dispositif reposant à la fois sur le mécénat et le bénévolat de compétences. Les difficultés rencontrées tiennent à la nécessité de travailler en bonne collaboration avec les services RH et en tenant compte des contraintes de production.

La Fondation Orange, représentée par Isabelle Durand, directrice de projets Ressources humaines et Stéphanie Lazaroo, responsable de projets Mécénat, a présenté le dispositif « Temps partiel Seniors » co-construit par l'entreprise et sa fondation. Enfin Nils Pedersen, conseiller Mécénat de la Fondation Groupe EDF révélait les résultats d'une enquête inédite sur les difficultés de gestion des dispositifs d'engagement des collaborateurs.

Retrouvez les comptes rendus détaillés de ces rencontres sur le site <http://www.centre-francais-fondations.org/cercles-themes/cercles/fondations-issues-de-lentreprise>

5 et 6 décembre 2016 Rencontre des fondations d'entreprise européennes à l'INSEAD Fontainebleau

81 participants, soit 54 fondations et 11 associations de soutien au secteur se sont rencontrés pour la première fois dans un évènement consacré aux fondations d'entreprise européennes. Cette initiative du Centre français des Fonds a été co organisée avec le DAFNE (Donors and Foundations Network in Europe) représenté par sa présidente Rosa Gallego, directrice des relations internationales de l'Association espagnole des Fondations, et par son directeur et coordonnateur, James Magowan.

Onze pays européens étaient représentés : l'Allemagne, l'Espagne, la Hongrie, l'Irlande, l'Italie, les Pays-Bas, la Pologne, le Portugal, le Royaume Uni, la Suisse et bien sûr la France. Cet évènement a renforcé le réseau des fondations d'entreprise européennes en affirmant la place essentielle de la fondation dans la démarche philanthropique de l'entreprise. Il sera suivi d'autres rencontres dans le cadre du réseau DAFNE dont le CFF est un membre actif.

Sept partenaires ont rendu possible cette rencontre : les fondations BNP Paribas, Groupe ADP, Michelin, Groupe EDF, Rexel et PSA et l'INSEAD qui a généreusement accueilli la rencontre.

Le thème choisi portait sur la façon dont les relations entre l'entreprise et sa fondation influencent sa gouvernance, ses missions et ses pratiques.



Conçu de façon dynamique, le programme facilitait les échanges entre les participants. La rencontre s'est ouverte avec trois interventions. Le professeur Craig Smith, chaire d'Ethique et de Responsabilité sociale de l'INSEAD, a rappelé les atouts dont disposent les fondations d'entreprise : elles ont les moyens de s'engager dans la durée, de façon structurée, plus indépendante, voire plus légitime que les entreprises dont elles sont issues. Amanda Jordan, présidente d'ACF (Association of Charitable Foundations) et co-fondatrice de Corporate Citizenship, a dressé un état des lieux des fondations d'entreprise en Europe. Ses enquêtes révèlent que les fondations d'entreprise sont de plus en plus intégrées à l'entreprise ce qui leur donne plus d'efficacité. Le secteur est dynamique mais se confronte à des difficultés qui en Europe sont principalement le manque de fonds et les contraintes légales. Anne Ramonda, directrice associée, Economie sociale et solidaire et OSBL chez EY, a présenté les résultats du Panorama EY 2016 des fonds et fondations d'entreprises. Celui-ci rend compte du dynamisme du secteur français avec des créations à la hausse et une professionnalisation plus marquée.



La matinée du 6 était consacrée aux ateliers thématiques sur l'impact des relations entre l'entreprise et sa fondation dans la gouvernance, les missions et les pratiques. Deux chercheurs, Lonneke Roza et Steffen Bethmann, ont présenté les éléments qui caractérisent les degrés d'intégration et de dépendance de la fondation à son entreprise mère. Les ateliers Missions se déclinaient sur les domaines d'engagement : l'éducation et la formation, la solidarité, les arts et la culture, l'environnement, la justice sociale et l'aide aux défavorisés. Les ateliers Pratiques proposaient d'échanger sur l'engagement des collaborateurs, le lien entre RSE et fondation et les différents moyens financiers utilisés par les fondations.

Lundi soir, les participants étaient invités à une soirée d'exception avec visite du Château de Fontainebleau et dîner dans la salle des Colonnes.



Huit partenaires ont rendu possible cette rencontre

- Fondation BNP Paribas
- Fondation Groupe ADP
- Fondation d'entreprise Michelin
- Groupe EDF
- Rexel Foundation
- Fondation PSA
- INSEAD
- DAFNE

LES ACTIONS 2016 LE CENTRE EN RÉGION



L'atelier des Fondations 2016

Rendez-vous incontournable du secteur, l'Atelier des Fondations réunit chaque année au Centre des Pensières de la Fondation Mérieux des représentants de fonds et fondations qui viennent échanger sur leurs pratiques et apprendre de leurs pairs. La spécificité de ces rencontres est avant tout la convivialité qui s'en dégage. Les participants sont tour à tour intervenants et auditeurs, et l'alternance de sessions plénières, d'ateliers thématiques et de temps de rencontres informelles génère de vrais temps d'échanges et des discussions suivies : la recette d'un succès qui dure depuis plus de 12 éditions !

Le thème de ces trois jours étant : « Tracer sa route dans un monde en mouvement », les intervenants se sont succédés pour présenter aux fondations les grands enjeux économiques, démographiques, et géographique susceptibles d'impacter la mise en œuvre de leur mission. Cette année, nous avons eu l'honneur d'accueillir le Grand Chancelier de l'Institut de France, qui a rappelé les grandes évolutions du secteur des fondations ces dernières années et les enjeux auxquels il faudra faire face dans les prochaines décennies.

En 2016, le Centre a souhaité donner une nouvelle impulsion au séminaire en proposant à Pro Bono Lab de venir animer un atelier participatif. Ainsi, dès leur arrivée, les participants ont pu travailler ensemble aux enjeux de communication, de fiscalité, et d'évaluations partagés par les fondations présentes.

Une place importante était donnée aux jeunes cette année, particulièrement bien représentés parmi les participants. Ainsi, le programme Next Gen, qui réunit plus d'une soixantaine de jeunes au sein du Centre Français des Fonds et Fondations a été présenté lors d'un atelier.

Lors des autres ateliers ont été évoqués des sujets plus techniques concernant un nombre restreint de fondations mais sur lesquels il est nécessaire de partager : l'évolution, la communication, l'identification et le repérage de projets innovants, la mise en œuvre de programmes d'urgence, la gestion et l'innovation financière. En petit groupes, les discussions sont parfois plus faciles et il est bon de pouvoir échanger à bâtons rompus sur certains sujets.

Cette édition de l'Atelier était également placée dans le sillage de la mise en œuvre du projet stratégique. Dans sa version précédente, il consistait à promouvoir des fondations. Désormais, le Centre se devra d'organiser leur représentation. C'était donc une belle occasion pour le conseil d'administration et l'équipe du Centre de partager avec les membres le projet stratégique adopté à l'Assemblée Générale et les premières phases de sa mise en œuvre opérationnelle. Le cabinet EY, qui a accompagné le Centre dans sa réflexion stratégique est venu en présenter les résultats lors d'une séance plénière. Un atelier thématique a été consacré à la réflexion sur la charte du Centre Français des Fonds et Fondations, premier chantier défini par le plan stratégique.

Vous pouvez retrouver tous les comptes rendus de ces trois jours en ligne sur le site du Centre Français des Fonds et Fondations. Nous remercions les Fondations Hippocrène, Mérieux et Henriette Anne Doll qui ont rendu possible l'organisation de ces trois jours d'échange.

LES ACTIONS 2016 LE CENTRE EN RÉGION

Voyage d'étude dans les Hauts-de-France : « Du familistère de Guise à la chartreuse de Neuville, un parcours pour repenser l'économie sociale et solidaire et l'inclusion sociale »



Organisée par le Centre français des Fonds et Fondations avec le soutien de la fondation MACIF, cette étude de terrain a proposé, les 8 et 9 septembre, un parcours inédit de découvertes et de rencontres auxquelles ont participé vingt-trois représentants de fondations. Les Hauts de France regroupent des territoires ruraux dans lesquels se posent fortement les questions de développement économique et d'inclusion sociale. Ce voyage a permis de découvrir des solutions innovantes portées par des acteurs engagés.

La visite de deux lieux patrimoniaux, aujourd'hui réhabilités, mettait en perspective les réalisations du passé avec des projets d'avenir. Le familistère de Guise est un témoignage remarquable de l'engagement de l'industriel Jean-Baptiste Godin, au XIX^{ème} siècle, pour offrir à ses ouvriers des conditions de vie dignes. Aujourd'hui, musée et centre culturel, il contribue à vitaliser son territoire.



La Chartreuse de Neuville, un ancien monastère chartreux abandonné, porte aujourd'hui un projet ambitieux qui allie restauration, innovation sociale et développement culturel au service d'un territoire. Sous le statut d'association de préfiguration à une fondation territoriale, il s'appuie sur un montage inédit alliant partenaires privés et publics.



Un des moments forts reste la découverte de la Ferme de Moyembrie qui accueille des prisonniers en fin de peine afin de leur réapprendre la liberté. Cette initiative privée, en partie soutenue par des fondations, apporte une réponse remarquable à une problématique d'insertion sociale qui n'est pas, aujourd'hui, suffisamment prise en compte par les instances publiques. D'autres représentants d'associations ont également témoigné de projets développés en milieu rural, Le gerموir, Terre de Liens, l'écopôle alimentaire de la région d'Audruicq.

Ce voyage a nourri une réflexion plus large du Centre français des Fonds et Fondations sur la présence des fondations dans les territoires et leur contribution à la résolution des divers défis auxquels ils sont confrontés. Un numéro de *Questions de Fonds* à paraître en 2017 restituera l'esprit de ce voyage tout en présentant des exemples illustrés de la façon dont les fondations, tout statut confondu, s'engagent pour les territoires.

LES ACTIONS 2016 LE CENTRE EN RÉGION

Réunion des fondations du sud à l'Institut Saint-Pierre 4 novembre 2016

Le Centre Français des Fonds et Fondations organise chaque année des réunions pour les fonds et fondations présents en région. A l'initiative de la région Rhône Alpes, où ont commencé les premières réunions régionales du Centre Français des Fonds et Fondations, plusieurs groupes de travail se sont depuis développés. Pour que ces groupes existent, il est nécessaire d'avoir une ou plusieurs fondations qui prennent le leadership et proposent sujets et lieux de rencontres. En effet, qui de mieux placés que les acteurs du territoire pour en connaître les enjeux ?

La région méditerranéenne est un territoire dynamique et très demandeur en termes de rencontres et de d'échanges philanthropiques. Pour répondre à cette demande, le CFF a organisé plusieurs rencontres entre Fonds et Fondations. Avignon, Aix en Provence, Marseille, puis Palavas-les-Flots en 2016.



Accueilli très chaleureusement par l'OMEM - Institut Saint-Pierre, le Centre a organisé le 4 novembre une réunion qui a rassemblé plus d'une quarantaine de participants.

Au programme, une présentation des activités du Centre Français des Fonds et Fondations et des actualités juridiques et réglementaires.

Deux structures régionales ont ensuite présentées leurs programmes : l'OMEM et le fonds de dotation Réalité Autisme.

Cette réunion, organisée en partenariat avec BPCE et la Caisse d'Épargne Languedoc-Roussillon a également été l'occasion de partager autour d'un sujet plus technique mais particulièrement intéressant notamment pour les fondations gestionnaire d'établissements : Comment saisir les marges disponibles en gestion immobilière pour développer son projet ? Quelles sont les meilleures options aujourd'hui pour financer les projets immobiliers ? Autant de questions qui ont été traitées par plusieurs intervenants dont Frédéric BLIN, Responsable Grands Comptes Institutionnels à la BPCE, Patrick BEEUSAERT, Directeur Général de l'OMEM, Michel SIRVENT, Expert marché Economie Sociale de la Caisse d'Épargne Languedoc-Roussillon, Gilbert ROCHET, Trésorier de l'OMEM et Laurent WARNIER, Directeur Opérationnel du Crédit Foncier Immobilier.



Suite à cette matinée, un déjeuner et une visite du site de l'Institut Saint-Pierre ont été organisés.

Le Centre Français des Fonds et Fondations remercie les partenaires qui ont rendus possible l'organisation de cette rencontre et tous les participants qui ont permis des échanges de qualité dans une ambiance conviviale et chaleureuse.



CAISSE D'ÉPARGNE
LANGUEDOC - ROUSSILLON

LES ACTIONS 2016 LE CENTRE EN RÉGION

Réunion des fondations Rhône-Alpes Conférence « Le mécénat au service du développement des territoires »

Pour cette 19e réunion régionale ; nous remercions vivement Jean-Michel Bassal - Directeur de Cabinet de la Délégation EDF Rhône-Alpes et administrateur de la Fondation EDF pour son accueil. Jean-Michel Bassal a présenté les actions de la Fondation EDF Benoît Miribel - Directeur Général de la Fondation Mérieux et Président du Centre Français des Fonds et Fondations complète l'actualité du CFF :



1 juillet 2016 Réunion au château de Sassenage

Le CFF remercie Alain Jam, responsable de la Conservation, et toute son équipe pour l'accueil chaleureux de la 20e réunion dans le château de Sassenage. Le château date du XVIIe siècle et est géré par la Fondation Béranger-Sassenage depuis 1971.

Le monument ainsi que le parc de 8 ha sont classés. Une restauration a été effectuée il y a 20 ans, en partenariat avec le Crédit Agricole et l'Association des Amis du Château. Un projet est en cours, en partenariat avec la DRAC, pour procéder à la remise à neuf du parc, des toitures en 2018 ainsi que 13 sièges Louis XV.

Après cette présentation, Alain Jam donne la parole à Jean-Bernard Nuiry, Délégué régional de la Fondation du Patrimoine. Béatrice de Durfort conclue par un point d'actualité.



Novembre 2016 Conférence «Le Mécénat au service du développement des territoires (avec AFF)»

À l'heure où l'on compte sur les acteurs des territoires pour dynamiser l'économie locale et imaginer des solutions innovantes à moindre coût, comment le mécénat peut-il apporter sa contribution à l'émergence de nouvelles dynamiques territoriales ? C'est à cette question qu'ont répondu les intervenants devant un parterre de plus de 300 participants, collectivités, associations, mécènes et partenaires des territoires.

En s'appuyant sur des initiatives locales, la conférence a permis de mettre en lumière les motivations des collectivités, fondations et entreprises qui choisissent de faire appel au mécénat pour développer leur territoire.

Que ce soit pour faire émerger des projets des habitants (initiative Dynamiques territoriales de la Fondation de France en Nord-Isère), faire appel au *crowdfunding* pour financer des projets locaux (plateforme Auvergne Nouveau Monde) ou lancer un projet culturel d'envergure (Parc naturel régional des Monts d'Ardèche), les témoignages ont évoqué les multiples intérêts d'une telle démarche. Les entreprises mécènes, grands groupes ou PME (Caisse d'Épargne Rhône-Alpes, Entreprises Cros et Capsa), ont également apporté leur vision quant à leur rôle en tant que mécène de projets locaux. La conférence a également été l'occasion de rappeler les règles juridiques et fiscales qui encadrent le mécénat et les facteurs clés de succès de partenariats pérennes.

Fort de cette première rencontre, l'AFF et le CFF vous donnent rendez-vous l'année prochaine pour poursuivre ces échanges autour du mécénat.

LES ACTIONS 2016

VOYAGE D'ÉTUDE



Le voyage d'étude à Detroit, Dearborn et Chicago

Dès 2003, à l'occasion du colloque sur le financement de la culture aux Etats unis et en France, le Centre Français des Fonds et Fondations a œuvré aux rapprochements des acteurs de la philanthropie américaine et française. Convaincu qu'au-delà des idées reçues qui feraient s'opposer nos modèles respectifs, il y a des évolutions qui ne peuvent que les rapprocher, le Centre organise régulièrement des voyages d'étude aux USA.

New York, Washington, puis Detroit et Chicago, les voyages se succèdent mais ne se ressemblent pas.

En 2016, une dizaine de représentants de fondations (Fondation Rue des Iris, Fondation Petits Frères des Pauvres, Fondation KPMG, Fondation Agir sa Vie, Fondation Caritas, Fondations After-Fact) ont accepté l'invitation du CFF et ont participé à cette nouvelle édition un voyage d'étude intitulé « Renouveau, intégration, philanthropie et culture ».

Le voyage s'est découpé en deux parties. Une première partie axée sur les thèmes du « vivre ensemble », de l'intégration, de l'éducation par la culture et de l'innovation sociale (Détroit/Dearborn), puis la participation à la conférence Exponent Philanthropy organisée à Chicago sur les thèmes du renouveau des villes et de la culture philanthropique.



La première partie du voyage a particulièrement marqué les participants. La désastreuse situation économique de Detroit, qui s'est déclarée en faillite en juillet 2013, a créé une situation sans précédent.

A cette situation exceptionnelle, la réponse fut exceptionnelle puisque la ville a conclu un accord avec l'État du Michigan, appuyé par plusieurs fondations privées dont celles de General Motors, Ford et Chrysler. Comment travailler ensemble sur un projet commun? Quelle gouvernance? Quelles méthodologies? Autant de questions que nous avons posées aux nombreux intervenants rencontrés.



Au-delà de ces rencontres, par ailleurs très riches, ces voyages sont l'occasion d'une respiration hors du temps, bénéfique à la créativité et à l'innovation. C'est également une façon de rencontrer d'autres acteurs français, d'autre typologies de fondations et de confronter nos pratiques et nos visions.

Le Centre Français des Fonds et Fondations remercie très chaleureusement Juliette Timist et tous les participants qui ont permis une nouvelle fois de faire de ce voyage américain une expérience réussie.

LES ACTIONS 2016

LA JOURNÉE DES FONDATIONS



La journée des Fondations 1^{er} octobre 2016

Le 1er octobre dernier, le Centre Français des Fonds et Fondations a coordonné la deuxième édition française de la Journée des Fondations qui s'est aussi tenue à travers 25 pays européens grâce au réseau DAFNE. Plus de 30 fonds de dotations et fondations y ont activement participé.

La Journée des Fondations est un événement initié par le réseau européen DAFNE depuis 2013 dans 25 pays.

Pour cette édition 2016, le DAFNE a initié la campagne #October1Europe sur les réseaux sociaux en invitant les fondations à présenter au grand public leur mission et leurs activités au service de la société civile.



La campagne #October1Europe

Les résultats en Europe

783

organisations et comptes individuels ont participé à la campagne #October1Europe le 1er octobre;

7,9 million

d'utilisation du hashtag #October1Europe à travers plus de 84 000 comptes Twitter;

1890 tweets

avec #October1Europe;

71 %

des tweets écrits en espagnol et

14 %

en anglais;

620 vues

Pour la vidéo de la Journée diffusée par le DAFNE

La campagne a principalement eut lieu sur Twitter mais aussi sur Facebook et sur HelpFreely.org, une plateforme de crowdfunding.

Les résultats en France

5^e > 37 tweets

Le Centre Français des Fonds et Fondations est en 5e position du compte Twitter le plus actif lors de la journée du 1^{er} octobre avec 37 tweets;

2^e > 141 tweets

• Pascale Stephan, Responsable du fonds de dotation Kerpape, occupe la 2^e place avec 141 tweets. Merci et bravo!

30 fonds

de dotation et fondations français ont activement participé à la campagne le 1er octobre;

Le tweet européen le plus mentionné a été lancé par la Fondation Jacques Toja pour le Théâtre avec 24 retweets ou mentions par d'autres fondations françaises le 1^{er} octobre.

Les projets français associés à cette édition 2016

Pour la Journée des Fondations, le Centre Français des Fonds et Fondations a recensé sur le site www.journee-des-fondations.fr un certain nombre d'initiatives soutenues par des fondations de taille et d'objet variés afin de mettre en valeur tous les projets d'intérêt général qui font avancer la société dans les domaines de l'action sociale, de la santé, de la recherche médicale, de l'éducation, de l'environnement, de la culture...

Merci à tous les fonds de dotation et fondations qui ont communiqué sur leurs projets soutenus et sur leurs événements, ainsi que tous ceux qui ont tweeté et retweeté les messages avec le hashtag #October1Europe.

Rendez-vous le 1^{er} octobre 2017!

LES PUBLICATIONS EN PARTENARIAT AVEC LE CFF



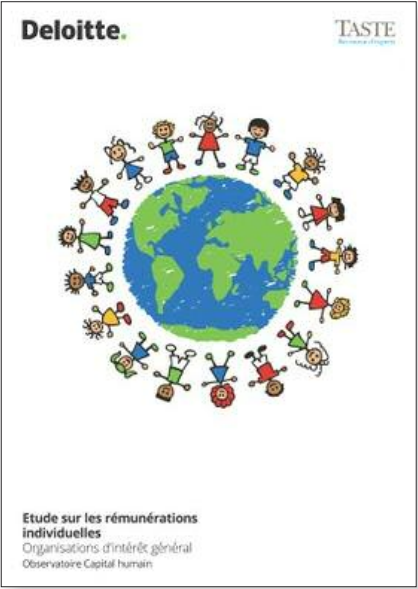
Les publications en partenariat

Octobre 2016
Panorama des Fondations & des fonds de dotation créés par des entreprises mécènes d'EY et Les Entreprises pour la Cité.

En 2016, le Centre a soutenu la 2^e édition du Panorama des fondations et des Fonds de dotation créés par des entreprises mécènes, menée conjointement par le cabinet EY et Les Entreprises pour la Cité.

Cette édition 2016 s'est proposée de s'intéresser plus particulièrement à la thématique de l'intérêt général, en faisant ressortir des éléments positifs pour le secteur : un nombre de création de structures en nette hausse, des budgets grandissant, des équipes qui s'étoffent ... ainsi qu'une plus grande inscription territoriale des projets soutenus, en écho à l'implantation d'origine des entreprises mécènes. L'on constate en effet que la part représentée par les fondations issues ou proches de l'entreprise au sein du paysage des Fonds et Fondations en France se stabilise (20%).

Retrouvez les études complètes sur le site du Centre Français des Fonds et Fondations www.centre-francais-fondations.org



Décembre 2016
Étude Taste / Deloitte sur les rémunérations individuelles dans les organisations d'intérêt général

Le Centre Français des Fonds et Fondations a contribué et soutenu la 2^e étude Taste / Deloitte sur les rémunérations individuelles dans les organisations d'intérêt général.

Ce rapport, réalisé à partir de l'analyse de près de 50 000 bulletins de paie au sein de 69 organisations, donne une visibilité sur les pratiques du secteur et offre une plus grande transparence vis-à-vis des bénévoles et du grand public. Quelques grandes tendances se sont détachées de cette étude, mettant notamment en avant des pratiques de rémunération nuancées, selon l'implantation géographique, le type ou la taille de la structure, mais également des écarts salariaux femmes / hommes persistants. L'étude a également permis de montrer que la rémunération variable reste une pratique marginale.

Enfin, selon l'étude, l'engagement compterait plus que la rémunération pour les salariés et dirigeants d'un secteur où les différences de rémunération avec le secteur privé sont importantes, sans que cela n'impacte pour autant leur motivation.



Octobre 2016
Kit pratique sur l'accompagnement associatif à destination des Fondations - Le Rameau

En 2016, le CFF a souhaité accompagner Le Rameau dans la mise en place d'un kit pratique sur l'accompagnement associatif à destination des fondations.

Fruit de 9 années de recherche dans le cadre de son programme « Fondations d'avenir », cet outil propose à des fondations d'expérimenter un accompagnement innovant de leurs associations bénéficiaires, par le biais d'un diagnostic stratégique de la structure et d'un accompagnement par un parrain durant un an.

Retrouvez tous les éléments du kit: <https://communauteffondations.wordpress.com/>

LES PUBLICATIONS DU CENTRE



Nos publications en 2016

Février 2016
Questions de Fonds n° 3 « Fondations & Climat »

Le numéro 3 de *Questions de Fonds*, paru en Février 2016, intitulé « Fondations et Climat », restitue l'esprit de la mobilisation impulsée par le Centre français des Fonds et Fondations autour de la COP21 accueillie à Paris en décembre 2015.

Les fondations After Fact, Chanel, Charles Léopold Mayer, Daniel et Nina Carasso, Ensemble, Albert 1er Prince de Monaco, Mérieux, Paris Sciences et Lettres, la Fondation de France et le Fonds de Dotation Synergie solaire ont organisé avec le Centre des rencontres et conférences pour rappeler que la préservation du climat est un sujet d'intérêt général. La publication « Fondations et Climat » présente leurs témoignages ainsi que ceux du réseau de fondations européennes « Edge Funders Alliance », de Bérengère Quincy, à l'époque ambassadrice itinérante pour la COP21 et de Jean Jouzel, vice-président du groupe scientifique du GIEC.



Février 2016
État des lieux en 2015 Les Fondations agissant pour l'éducation en France (0-16ans)

Les fondations françaises engagées dans l'éducation, en France et/ou à l'international, représentent un quart du secteur philanthropique en 2015. Qui sont-elles ? Quelles sont leurs motivations ? Quels sont leurs modes d'action et leurs critères d'intervention ?

Face à l'absence de connaissances structurées sur le sujet et à l'ampleur du chantier, l'étude menée par le Cercle éducation a porté sur les fonds et fondations agissant pour l'éducation des 0-16 ans en France. Elle offre des éléments de benchmark et un éclairage inédit sur l'action du secteur philanthropique dans le champ éducatif. Cette étude a été présentée au public à l'occasion d'une journée organisée par le Centre au Conseil économique, social et environnemental, le 4 février 2016.



Janvier 2017
Questions de Fonds n° 4 « Grand Angle sur l'éducation artistique et culturelle »

Le Cercle éducation du Centre Français des Fonds et Fondations publie son premier *Questions de fonds* portant sur l'action des fondations dans le champ de l'éducation artistique et culturelle.

Regards d'experts, témoignages de fondations françaises et européennes agissant dans le champ de l'éducation artistique et culturelle, ce numéro fait le point sur l'engagement des fonds et fondations dans un domaine qui intéresse l'ensemble des acteurs de l'éducation, en France comme à l'international, dans un temps où les sociétés démocratiques, malmenées par les effets du terrorisme, réaffirment l'importance de la culture et de l'art dans la constitution de la citoyenneté.

À paraître en mars 2017
Questions de Fonds n° 5 « Les fondations engagées pour les territoires. Retour sur un voyage dans les Hauts-de-France »

Questions de Fonds n° 6 « Renouveau, intégration, philanthropie et culture. Retour sur le voyage d'étude à Detroit, Dearborn et Chicago »

Les représentations du CFF dans les instances institutionnelles françaises



2016 : une année riche en saisines pour le CESE

Le Conseil d'administration du CFF a désigné Delphine Lalu, des fondations AG2R la Mondiale, pour représenter notre secteur au sein du groupe des associations du CESE.

Renouvelé aux trois quarts fin 2015, le Conseil économique, social et environnemental (CESE) a été particulièrement productif pour sa première année : 19 avis votés dont une résolution relative à la lutte contre la grande pauvreté le 14 février 2017, le Rapport annuel de l'Etat de la France le 14 juin 2016, un avis sur le projet de partenariat transatlantique pour le commerce et l'investissement (PTCI ou TAFTA) le 22 mars 2016. Pour cette nouvelle mandature, il poursuit trois ambitions : améliorer la pertinence, la visibilité et la prise en compte de ses travaux ; se saisir et être saisi de sujets répondant aux priorités choisies par ses membres ; contribuer au renforcement de la société civile organisée à toutes les échelles territoriales et mieux prendre en compte la participation citoyenne. Représentées par le CFF et très actives au sein du Groupe des Associations, les fondations ont su faire entendre leur voix. Elles ont aussi été très présentes lors des différents événements organisés par le Palais Iéna.

Si vous souhaitez suivre les travaux du Conseil, vous pouvez contacter Delphine Lalu, notre représentante au CESE, par courriel :

delphine.lalu@lecese.fr



ESS et Centre Français des Fonds et Fondations

La loi du 31 juillet 2014 relative à l'économie sociale et solidaire dispose d'instances de représentation du secteur. Dans chacune, le CFF a désigné ses représentants pour promouvoir et défendre l'intérêt de la famille des fonds et fondations.

La Chambre française de l'ESS – dite ESS France – est une représentation indépendante prévue par la loi, dont le Centre Français des Fonds et Fondations est membre fondateur. Son président en est Roger Belot, ancien Président de la MAIF, et son délégué général Emmanuel Verny.

www.ess-france.org

Le CFF y est représenté par **Dominique Lemaistre** (Directrice du mécénat, Fondation de France) et **Dominique Letourneau** (Président du directoire, Fondation de l'Avenir). Ils ont pour suppléants respectifs **Béatrice de Durfort** et **Catherine Legac** (Présidente, Fondation Groupe Macif).

Les missions d'ESS France sont les suivantes :

- Organiser le dialogue entre ses membres ;
- Garantir la représentation de l'ESS française auprès des pouvoirs publics français et européens/ internationaux ;
- Défendre et promouvoir les intérêts et valeurs de l'ESS ;
- Diffuser et informer sur l'ESS ;
- Garantir l'application de la loi du 31 juillet 2014 ;
- Prendre position au sein du Conseil Supérieur de l'ESS (CSESS) ;
- Conduire des travaux de fond sur l'ESS.

Le Centre Français des Fonds et Fondations, y est notamment représenté dans cinq des six commissions :

- Europe et International, par **Anca Ilutiu** ;
- Guide des bonnes pratiques et Gouvernance des entreprises de l'ESS, par **Béatrice de Durfort** ;
- Égalité Femmes-Hommes, par **Miren Bengoa** ;
- Stratégie de développement de l'ESS, par **Delphine Lalu** ;
- Ecosystème de l'innovation sociale, par **Béatrice de Durfort** ;
- Implication des jeunes, par **Delphine Lalu**.

Le Groupe « Coordination Générosités »

Les équipes du Centre participent régulièrement aux travaux du groupe de travail Coordination Générosités qui se réunit plusieurs fois par an et anime un espace dédié lors du Forum national des associations et fondations. Composé de l'Association Française des Fundraisers, de l'Admical, du Comité de la charte, de France Générosités et du Centre Français des Fonds et Fondations, l'objectif principal de ce groupe est de favoriser une bonne communication entre nos structures et d'être un lieu de réflexion axé sur les problématiques transverses.

Représentation du CFF au HCVA

Par arrêté du Premier ministre en date du 4 octobre 2016, **Anca Ilutiu** a été nommée membre du Haut Conseil à la vie associative pour une durée de cinq ans. **Anca Ilutiu** est Responsable du Pôle juridique, Affaires publiques et Innovation du Centre Français des Fonds et Fondations depuis février 2015.

Le Haut Conseil à la Vie Associative (HCVA) est une instance de consultation placée auprès du Premier ministre, chargée de représenter le monde associatif et de formuler des propositions touchant le développement de la vie associative.

Le HCVA est saisi de tous les projets de lois et de décrets concernant les associations, qui peuvent elles-mêmes, sous certaines conditions, le saisir sur toute question intéressant l'ensemble des associations.

Parmi les saisines sur lesquelles travaille actuellement le HCVA, l'une concerne justement la question qui nous préoccupe également (et que nous traitons dans notre livre blanc) des nouvelles formes d'entreprise de l'ESS, du lien que celles-ci entretiennent et doivent entretenir avec notre secteur, et de leur régime fiscal souhaitable.



Le rayonnement à l'international

Le Centre est membre actif du réseau DAFNE Donors and Foundations Networks in Europe

Créé en 2006, le DAFNE est un réseau informel ayant pour mission la mise en relation des différents réseaux de donateurs et de fondations en Europe, au service des fondations représentées par ceux-ci. Le DAFNE regroupe plus de 7 000 fondations en Europe.

www.dafnelonline.eu

En 2016, en étroite collaboration avec le DAFNE, le Centre Français des Fondations a organisé la première journée européenne des Fondations d'entreprise, les 5 et 6 décembre.

Du 18 au 20 Juillet, le Centre français des Fonds et Fondations a également participé, à la conférence annuelle des associations régionales de fondations distributives américaines, à Indianapolis. Anca Ilutiu a pris la parole au sein d'une table ronde consacrée à la façon dont les réseaux d'organismes philanthropiques s'emparent de problématiques sociétales complexes comme le sont par exemple le terrorisme, les migrations/immigrations, les questions raciales et les inégalités. Le but de l'échange était de faire témoigner sur leurs cultures, pratiques et expériences, des organismes provenant de différents pays (États-Unis, Angleterre, Espagne, France). Anca Ilutiu a longuement exposé le contexte culturel français et la manière dont la laïcité y est vécue et perçue, et détaillé la création du Fonds du 11 janvier à la suite de la mobilisation du 11 janvier 2015 ayant suivi les assassinats perpétrés au siège de *Charlie Hebdo*. Elle est également revenue sur les difficultés susceptibles de se présenter lorsqu'action et émotion sont ainsi liées, et la nécessité d'anticiper ces questions et de prendre le temps, en amont, de s'armer des outils nécessaires pour pouvoir réagir au moment venu, même si la réponse à apporter sera forcément à adapter.

Deuxième édition de la Journée Européenne des Fondations en France

Suite au succès de l'édition 2015, une deuxième édition en France a été organisée le 1^{er} octobre 2016 à l'initiative du Centre Français des Fonds et Fondations, à l'occasion de la Journée européenne des Fondations célébrée depuis 5 ans par de nombreuses fondations.

Au programme :

Une journée portes ouvertes organisée à la Fondation Kerpape, lancement d'une plateforme de mise en relation des différents acteurs économiques et du bénévolat sur le site de la Fondation du Bénévolat ou encore, une intervention artistique de la Fondation Rexel dans le cadre de Nuit Blanche 2016.

Le réseau WINGS Worldwide Initiatives for Grantmaker Support

WINGS est un réseau mondial d'associations « grantmaker » et des organisations de soutien philanthropique.

WINGS renforce, promeut et fournit le leadership sur le développement de la philanthropie et l'investissement social dans le monde entier. WINGS donne voix aux nombreuses cultures du don.

Sa vision est celle d'une communauté philanthropique forte qui s'efforce de construire des sociétés plus justes et plus équitables dans le monde entier. C'est un réseau mondial indépendant à but non lucratif qui rassemble 88 organisations de support philanthropique dans 36 pays.

Ensemble, les membres de WINGS représentent plus de 15000 fondations, grantmakers et investisseurs sociaux dans le monde entier.

www.wingsweb.org

LA COMMUNICATION DU CENTRE

Le Centre Français des Fonds et Fondations (CFF) dispose de plusieurs supports de communication qui font l'objet de publications régulières :

Le site Internet

www.centre-francais-fondations.org

Depuis sa refonte complète en 2012 qui a permis d'accroître considérablement le nombre de visiteurs, le site Internet est l'outil de communication principal du Centre Français des Fonds et Fondations. C'est un lieu de ressources repéré par les professionnels du secteur, les ministères, les associations, les médias et le grand public.

Le site a pour objectif de valoriser les activités des fondations en France, de promouvoir les projets qu'elles portent et l'innovation dont elles font preuve, et de mettre en valeur les actions et événements du Centre Français des Fonds et Fondations.

Chaque jour, l'équipe du Centre diffuse les actualités sectorielles, juridiques et fiscales, les appels à projets ainsi que les offres d'emploi. L'information est accessible par tous et permet aux porteurs de projets de mieux comprendre les grandes étapes à suivre dans la création de fondation / fonds de dotation.

Le visiteur y trouve également les grands chiffres du secteur diffusés en partenariat avec l'Observatoire de la Fondation de France.

L'objectif est également de permettre aux associations de repérer les fonds et fondations qui agissent dans leur domaine d'intervention via l'annuaire public alimenté par les publications au Journal Officiel et d'envoyer leurs dossiers via les appels à projets.

Enfin, le site Internet permet aux adhérents de s'identifier pour accéder à des ressources réservées (compte-rendu de réunion, inscription à des événements membres du Centre) et pour se connecter à leur fiche fondation et l'annuaire des adhérents. Cet annuaire dénommé Adel a connu une refonte début 2016.

Chiffres-clés 2016

313 500 visiteurs (soit +20,1% par rapport à 2014) dont :

229 600 visiteurs uniques,

28 % de visiteurs fidèles,

72 % de nouveaux visiteurs,

85 % connectés depuis la France

1 320 000 pages vues (soit +1% par rapport à 2015, et +6,5% par rapport à 2014), 4 pages lues en moyenne par visite, 3,15 minutes de consultation par visite en moyenne.

Pages les plus consultées

Les cinq pages les plus consultées, dans l'ordre en terme de fréquentation, sont les suivantes :

- 1. La rubrique « Annuaire général des fonds et fondations »,
- 2. La page d'accueil du site,
- 3. La rubrique « Appels à projets » (où sont centralisés les appels d'offre transmis par les fondations distributives – 52 appels d'offre ont été déposés en 2016 dans cette rubrique),
- 4. La rubrique « Donner à un fonds ou à une fondation / Modèle de reçu fiscal »
- 5. La rubrique « Espace emploi » (78 offres ont été postées en 2016).



La newsletter

Une newsletter mensuelle synthétise les dernières informations publiées sur le site Internet.

4 500 destinataires

Nous appelons les Fonds et Fondations adhérents à inviter leurs collaborateurs à s'inscrire à ce précieux lien inter-fondations, de même qu'à relayer les informations qu'il contient. Nous vous invitons également à nous faire part de vos actualités, afin que ce support soit riche de contenu et de sens et qu'il puisse bénéficier à tous.

À l'heure du plaidoyer, faites usage de nos outils pour faire connaître votre plus-value au bénéfice de la société

Les réseaux sociaux

Depuis le début d'année 2016, le Centre Français des Fonds et Fondations est plus présent sur les réseaux sociaux et notamment sur Twitter et Facebook.



Twitter

https://www.facebook.com/CentreFrancaisFondations

1 851 abonnés

Plus de 1 800 abonnés suivent aujourd'hui le fil Twitter du Centre Français ce qui permet une réactivité plus importante sur des sujets d'actualité. Ce réseau social a été particulièrement utilisé pour mobiliser les fondations françaises et européennes dans le cadre de la promotion de la Journée des Fondations du 1er octobre porté par le DAFNE (#October1Europe).

Actions à mener en 2017 :

Nous invitons ceux qui ne le font pas encore à nous suivre sur Facebook et Twitter et à interagir avec nous ! Mentions, retweets et citations nous permettrons d'être tenus au courant plus rapidement de vos actualités et de mieux diffuser vos informations. Un travail de veille quotidienne est réalisé sur twitter, afin de rendre plus riches et plus immédiats les contenus diffusés sur nos différents réseaux et supports. Dans le cadre de nos événements, vous pourrez également retrouver des contenus exclusifs sur nos différents réseaux sociaux, afin de prolonger l'expérience ou de faire découvrir nos événements (Live tweets, Vidéos en direct...).



YouTube

En 2016, le Centre Français des Fonds et Fondations s'est lancé dans l'aventure Youtube en y créant sa propre chaîne. Ce support a vocation à renforcer la visibilité du CFF, à travers la publication de contenus institutionnels et de présentation de nos actions, et la mise en avant d'un contenu diversifié et ludique. De la même façon que notre site internet, ce média est avant tout un réseau de diffusion pour le CFF qui, outre les contenus relatifs à l'institution et ses activités, aspire à y relayer les productions de ses membres. Nous invitons donc nos adhérents à nous transmettre leurs contenus vidéos qui seront relayés et diffusés via notre chaîne Youtube. Nous vous invitons également à vous abonner à notre chaîne ! Des contenus exclusifs vous y seront proposés à l'occasion de nos différents événements.



Facebook

https://www.facebook.com/CentreFrancaisFondations

Chiffres-clés 2016

1 684 abonnés + 29,5 % par rapport à fin 2015.



LinkedIn

https://www.linkedin.com/company/centre-francais-fonds-et-fondations-cff-

Actions spécifiques de communication à mener en 2017 :

- 1. Accompagner le plaidoyer en communiquant régulièrement sur le site et les réseaux sociaux,
- 2. Faire de la Journée des Fondations un événement phare de l'année pour nos adhérents en développant une vraie stratégie de communication, en amont et en aval de l'événement, afin de fidéliser et d'engager nos adhérents autour de cette journée.

Le site Internet qui nourrit l'ensemble des publications de la newsletter et des réseaux sociaux reflète l'actualité du secteur des fondations. Sa mise à jour fonctionne sur un mode contributif ; nous invitons donc les membres du Centre à contribuer à son enrichissement. Pour cela, n'hésitez pas à nous envoyer des informations qui pourraient être diffusées dans les parties « Actualités », « Agenda » ou encore « Ressources » du site. N'hésitez pas à déposer vous-mêmes vos appels à projets et offres d'emploi.

Malgré un très fort développement des activités du centre, marqué une fois encore une augmentation très significative des produits (+ 18.6%) et des charges (+ 27%), le Centre affiche un résultat positif de 15 414 €. Cette allure de bonne santé ne doit pas cacher la fragilité du modèle économique et la faiblesse relative des réserves. L'équilibre est le fruit de l'engagement volontaire des adhérents pour leur association et d'une équipe vigilante et économe, et pour autant ambitieuse dans ses projets.

Pour une bonne lecture de l'activité du Centre, on prendra en compte que celui-ci a établi une convention de moyens avec certains de ses adhérents par laquelle il met à disposition des locaux au deuxième étage de la rue Vignon, lesquels sont équilibrés à l'euro l'euro à hauteur de 78 821 €. Si l'on neutralise les charges induites et les remboursements correspondants, les produits d'exploitation s'élèvent à près de 885 000€.

Le modèle économique du centre Français des Fonds et Fondations repose sur quatre piliers principaux.

Adhésions

340 000 € au total
1233 € en moyenne / adhésion

- Les cotisations, sur lesquelles reposent de nombreuses structures associatives, représentent plus du tiers des produits du Centre et augmentent de 15 % cette année. Le nombre d'adhérents est croissant et les barèmes des cotisations, inchangés depuis 2010, restent proportionnels aux montants des charges des adhérents. Le montant total des cotisations (adhérents et membres associés) réalisé en 2016 est de 373 670 euros.
- Nous avons l'ambition d'atteindre un montant de cotisation de 340 000 euros en 2016 mais la réalisation s'est avérée en nette augmentation, portant le montant total à plus de 370 000 euros, soit une augmentation de près de 15% par rapport à 2015.
- Le montant d'adhésion moyen est désormais de 1233 euros contre 947 euros en 2010.

Subventions de développement 152500 €

• Les subventions font partie intégrante du modèle économique du Centre Français des Fonds et Fondations. Sans le soutien fidèle de plusieurs adhérents du Centre, qui financent le développement structurel de l'association, le CFF n'aurait pas pu se développer ainsi. Cependant l'équilibre reste fragile. Fin 2015, La fondation FACT prenant fin, celle-ci a ainsi versé sa dernière contribution annuelle au Centre d'un montant de 60 000 euros, portant sur le financement de l'Association, il a été décidé d'en porter 50% sur 2015 et 50% sur 2016 afin de lisser l'impact de la fin de ce soutien sur deux ans.

Subventions sur projets 296 926 €

- Nombreux sont les fonds et fondations qui financent des programmes spécifiques. Le Cercle Education en est l'illustration. Financé à hauteur de 111 000 euros en 2016 par 13 fondations, le Cercle mène ses propres activités, pilotées par une salariée du CFF, dédiée à cette mission. De nombreux partenaires nous apportent financements et mécénat de compétences dans la réalisation de programmes, liés aux bonnes pratiques du secteur ou à l'animation de groupes et cercles.
- Les subventions sur projets sont en augmentation de 25% par rapport à 2015.

Participations des adhérents aux activités du Centre

- Le CFF a organisé plusieurs évènements en 2016 financés directement par les inscriptions. Le modèle économique de l'Atelier des fondations, qui réunit chaque année plus de 150 personnes à Annecy, repose essentiellement sur la participation des inscrits.

Postes principaux des Produits :

- Cotisations : 37%
- Subventions : 45%
- Autres ressources (dont transfert de charges lié au 2e étage) : 18%

Résultat 15 414 €

Le Centre Français des Fonds et Fondations clôture l'année 2016 avec un résultat net excédentaire de 15 414 €

Charges

La masse salariale, qui représente 488 000 euros est en augmentation par rapport à 2015. Elle est principalement le fait du remplacement de la Responsable vie du Centre, en congé maternité et au renforcement de l'équipe pendant plusieurs mois sur des projets spécifiques (Cercle Environnement – Administration). Il faut aussi y lire l'impact de la présence de Marine Bressand, anciennement responsable du Fonds du 11 janvier en 2015, restée plusieurs mois au Centre avant de rejoindre la Fondation de France en mars 2016.

Les ressources humaines – y compris stagiaires – représentent près de 52% des charges du Centre. On notera que le Centre s'efforce d'organiser l'essentiel de ses événements avec la plus grande parcimonie. L'accueil des événements par nos adhérents y contribue grandement.

Les faibles sommes allouées ne sont donc pas proportionnelles à l'activité déployée par le Centre. À l'exception de ces trois postes, on notera une grande stabilité des charges de gestion courantes et on peut savoir gré à l'équipe de leur vigilance à cet égard.

On peut souligner que si les cotisations couvrent juste la charge salariale hors équipes affectées aux projets spécifiques du Centre, elles ne permettent pas de couvrir l'intégralité des charges administratives récurrentes.

Transfert de charges 78 621 €

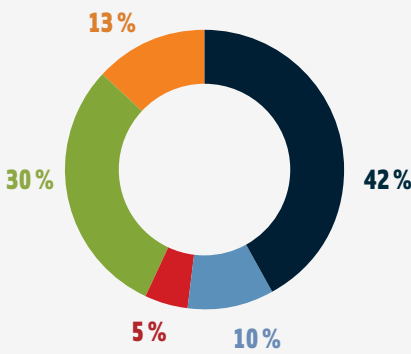
2E ÉTAGE - RUE VIGNON
Pour mémoire, le projet stratégique 2010-2015 projetait le déménagement du Centre et le déploiement d'une Maison des Fondations. Plusieurs fondations ont pris possession de bureaux au 2° étage. Ces bureaux sont partagés avec le Centre dans le cadre d'un groupement de moyens triennal.

Le Centre est locataire principal des deux étages et mutualise les frais qu'il redistribue ensuite à l'euro l'euro. L'incidence financière est donc neutre pour le Centre.

Postes principaux des Charges :

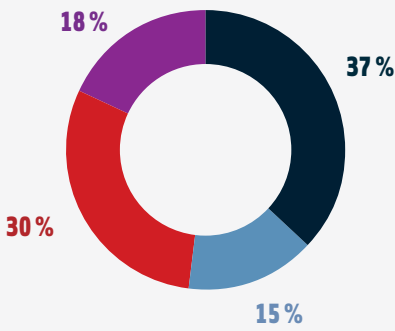
- Frais de personnel : 52%
- Loyers : 5%
- Programmes récurrents : 30% (groupe de travail, projets)
- Autres : 13%

Répartition des charges 2016



Frais RH équipe permanente
Frais RH affectées sur projet
Loyers
Programmes récurrents (groupes de travail, projets)
Autres (missions générales)

Répartition des produits 2016



Adhésions
Subventions de fonctionnement
Subventions sur projets
Autres ressources (participations aux frais, inscriptions)

Bilan

Fonds dédiés
57 423 €

Les premiers fonds dédiés sont apparus dans l'exercice 2014 et résultaient du solde créditeur du Cercle Education. Ils diminuent au terme de l'année 2016 avec des fonds dédiés s'élevant globalement à 57 423 euros.

En 2016, les fonds dédiés affectés au programme Fondations & Climat ont été entièrement consommés pour produire les comptes rendus et supports d'information ainsi qu'une réunion de bilan. Le budget global de l'opération été 2015-mars 2016 s'élève à 66 000 euros, financé sur fonds propres à hauteur de 10 000 euros par le CFF et 56 000 euros par les fondations partenaires.

Les fonds dédiés du cercle Education demeurent importants malgré une année active et productive de nombreux livrables et d'un colloque. Ils sont néanmoins en diminution de 6 151 euros pour atteindre un montant de 57 423 euros.

Produits constatés d'avance
36 936 €

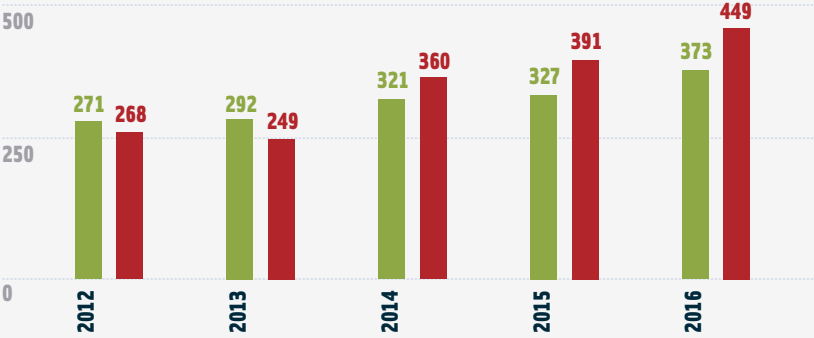
Ces sommes concernent notamment les subventions relatives à la production du livrable dur les bonnes pratiques des fondations abritantes et les subventionsliées au Cercle des Fondations familiales.

Fonds associatifs
255 327,54 €

Il est proposé à l'Assemblée Générale d'affecter les 15 414.18 euros de résultat de l'exercice aux fonds propres de l'Association. Les fonds associatifs s'élèvent ainsi à 255 327 euros. Si l'association a fait montre d'une belle résilience en 2016, il faut néanmoins renforcer ses capacités de résistance et d'adaptation pour les années à venir.

Réalisations 2012 à 2016

Évolution comparée :
adhésions / subventions (K€)



Montant des adhésions
Montant des subventions reçues

COMPTE DE RÉSULTAT

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

Produits d'exploitation (1)	Exercice 2016	Exercice 2015
Subventions d'exploitation	449 626	390 700
Reprises sur amortissement et provisions	78 621	81 889
Transfers de charges		
Cotisations	373 670	327 668
Autres produits	61 547	11 095
Total I	963 464	811 352

Charges d'exploitation (2)		
Autres achats et charges externes	213 624	216 763
Impôts, taxes et versements assimilés	17 234	12 768
Salaires et traitements	315 131	282 288
Salaires et charges sociales	147 984	133 966
Dotations aux amortissements et au provisions	11 468	11 971
Autres charges (2)	259 795	100 779
Total II	965 235	758 535
1 – Résultat d'exploitation (I-II)	-1 771	52 817

Produits financiers		
Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilier	1 020	1 208
Total V	1 020	1 208

Charges financières		
	00	00
Total VI	00	00
2 – Résultat financier (V-VI)	1 020	1 208
3 – Résultat courant avant impôts (II-II+III-VI+V-VI)	-751	54 025

COMPTE DE RÉSULTAT

Produits exceptionnels	Exercice 2016	Exercice 2015
	00	00
Total VII	00	00
Charges exceptionnelles		
	00	00
Total VII	00	00
4 – Résultat exceptionnel (VII-VIII)	00	00
Impôts sur les bénéfices (IX)	245	290
Total des produits (I+III+V+VII)	964 484	812 560
Total des charges (II+IV+VIII+IX)	965 480	758 825
Solde intermédiaire	-996	53 735
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	16 410	
- Engagements à réaliser sur ressources affectées		47 246
5 – Excédents ou déficits	15 414	6 489

REMERCIEMENTS

Le Centre Français des Fonds et Fondations ne pourrait continuer à se développer sans les soutiens qu’il reçoit : initiatives et conseils, témoignages, partage d’expertise, mise en relation, accueil lors de réunions, aide logistique, soutiens financiers.

Tous sont précieux pour le Centre !

Le Centre Français des Fonds et Fondations remercie : la Fondation Apprentis d’Auteuil, la Fondation After-Fact, le Fonds Barbieux, la Fondation Bettencourt Schueller, la Fondation Daniel et Nina Carasso, la Fondation de France et la Fondation pour l’université de Lyon qui soutiennent le Centre dans son développement. Leur apport est essentiel pour la pérennité de l’Association.

En parallèle, de nombreuses fondations nous apportent soutien financier, soutien matériel, disponibilités et énergies. Nous les remercions chaleureusement pour cet accompagnement qu’elles savent rendre toujours bienveillant et utile.

Nous remercions les experts bénévoles et les stagiaires qui nous aident au quotidien ; ils permettent au Centre de poursuivre les travaux engagés, de mettre en place de nouveaux projets, d’organiser davantage de réunions thématiques et de pérenniser les rendez-vous essentiels au secteur, à l’exemple de l’Atelier des Fondations.

L’équipe du Centre tient ainsi à remercier les stagiaires qui ont été accueillis en 2016 : Marie de Franclieu, Flora Demaegdt, Justine Loulergue, Lucas Ivernel et à leur souhaiter bonne route dans notre secteur ! Nos remerciements les plus chaleureux vont également aux experts bénévoles qui nous accompagnent fidèlement : Michele Hannyoy, Agnès Lamoureux, Thérèse Laval et Sandrine Maisano.

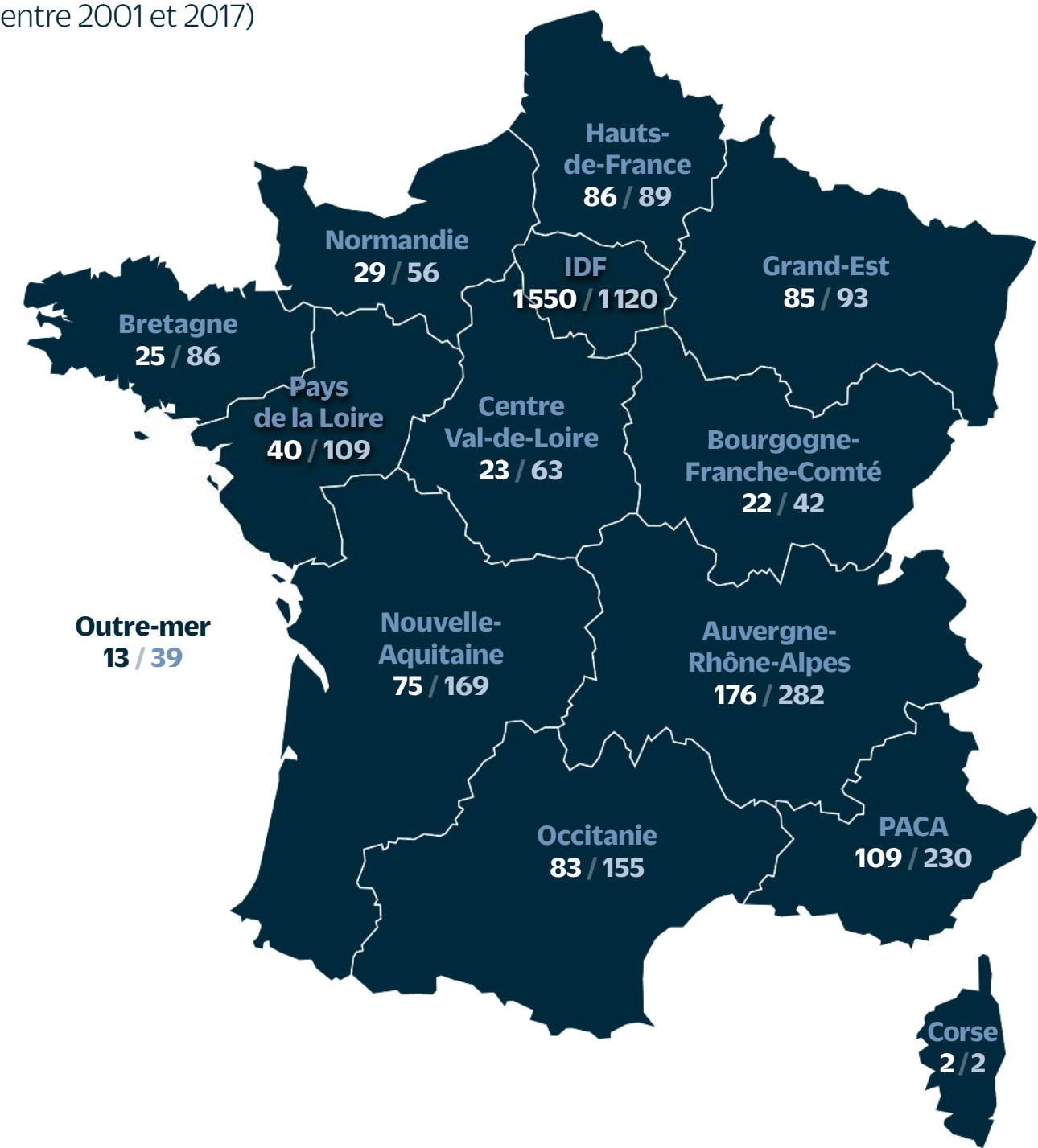
Nous souhaitons tout particulièrement remercier l’Institut Pasteur – membre fondateur du CFF – qui nous accueille chaque année à l’occasion de notre Assemblée Générale

2318

fondations en France
(leur nombre a doublé
entre 2001 et 2017)

2535

fonds de dotation en France
(tous créés entre 2009 et 2016)



Les chiffres en blanc sur la carte
correspondent au nombre
de fondations par région
et les chiffres en bleu
au nombre de fonds de dotation

Le Centre Français des Fonds et Fondations Unis pour l'intérêt général

Convaincu que la diversité le constituant en fait sa profonde richesse, insufflant ainsi sa capacité de contribution à la société actuelle, le Centre Français des Fonds et Fondations a pour vocation de rassembler les fonds de dotation et les fondations. C'est un lieu privilégié où les fondations se retrouvent pour partager et construire ensemble leur avenir. Le Centre Français des Fonds et Fondations contribue à l'expression, à la représentation et à la promotion d'un secteur philanthropique, dynamique, innovant et engagé au service des causes d'intérêt général.

Il fédère les fonds et les fondations dans toutes leurs diversités créant un lien entre les acteurs de ses structures qui les animent et les développent. Aussi pour que la famille des fonds et fondations continue de s'épanouir, il convient qu'elle se structure et qu'elle soit attentive à chacun de ses membres. Il lui faut par ailleurs accueillir des projets innovants, parfois turbulents, les aider à prospérer sans risque, tirer enseignement de l'expérience et des talents de chacun: imagination, recherche, sérénité, discernement, esprit de construction, expérimentation, consolidation des acquis, patience, curiosité, écoute... Le Centre Français des Fonds et Fondations est un lieu d'amitié tout autant qu'un lieu de *leadership* et de vision partagée.



Centre Français des Fonds et Fondations

34 bis, rue Vignon

75009 Paris

Téléphone : 01 83 79 03 52

info@centre-francais-fondations.org

www.centre-francais-fondations.org

